

2014 :Une année riche en actions sur le terrain.

Les partenaires de l'association Symbiose, pour les paysages de biodiversité remercient les organismes qui soutiennent les opérations et particulièrement le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, l'Europe et la Chambre d'agriculture de la Marne pour leur engagement financier sur l'ensemble du projet.

Sommaire

Edito	Page 2
Présentation de l'association	Page 3 à 8
Les agréments	Page 9
Présentation des opérations	Page 10 à 44
Nouveaux projets	Page 45 à 47
Conclusion	Page 48
Annexes	Page 49

Le projet est financé par :

Edito par Hervé Lapie, Président

La biodiversité, c'est l'affaire de tous

Créée en 2012, notre association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » rassemble différents acteurs du monde rural champardennais qui souhaitent agir en faveur de la biodiversité.

L'objectif de l'association est de créer les conditions d'un dialogue constructif entre agriculteurs, viticulteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes et acteurs du monde rural.

Cette démarche concertée permet de dépasser les oppositions traditionnelles et d'engager des actions concrètes nourries par l'expertise et le regard croisé de chacun.

Nos actions, nombreuses durant cette année 2014, démontrent l'attachement de l'association à faire émerger et à accompagner des actions concrètes favorables au maintien et au développement des espèces naturelles, tout en assurant une utilisation cohérente de l'espace agricole.

De nouveaux partenaires sont venus nous rejoindre durant cette année, nous permettant de mener à bien nos actions sur les territoires, c'est un signe d'encouragement pour l'association.

Dès 2015, nous engageons une démarche à l'échelle d'une commune en partenariat avec le pays de Châlons sur le thème de la trame verte et bleue. Cette expérimentation sur la question des continuités écologiques restera sur le principe d'une démarche de projet portée par les acteurs locaux avec un accompagnement de l'association.

C'est une satisfaction de pouvoir entretenir cette dynamique partenariale fondée sur l'implication volontaire des acteurs afin de mettre l'accent sur la cohérence et la concertation des démarches engagées sur le territoire.

Présentation de l'association

Association 1901 créée en mars 2012, elle a pour objet d'agir en faveur de la biodiversité en Champagne-Ardenne.

Hervé Lapie en est le Président et le représentant légal.

Cette association a pour objet :

- de fédérer les acteurs du territoire rural autour des problématiques de fonctionnalité et de préservation de la biodiversité,
- de montrer la compatibilité entre agriculture de qualité et environnement,
- de promouvoir la biodiversité dans le respect du développement durable,
- de réaliser des programmes de recherche, d'innovation et de laboratoire d'idées.

Les cibles visées par les objets de l'association :

- Agriculteurs, acteurs du monde rural et autres bénéficiaires de l'espace rural,
- Grand public, collectivités et entreprises privées,
- Élus nationaux et européens,

Le siège social de l'association est fixé à Reims : 2 rue Léon Patoux – 51664 Reims cedex 2.

La gouvernance et rôle des membres

Les membres fondateurs de l'association :

- Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Marne,
- Réseau Biodiversité pour les Abeilles,
- Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles Champagne Ardenne
- Chambre Régionale d'Agriculture Champagne-Ardenne,
- Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne-Ardenne,

Le Comité directeur est constitué de 12 membres, dont les membres fondateurs.
Ce comité décide des orientations stratégiques.



Le Comité de pilotage est constitué des membres du comité directeur et des membres actifs.

Le Comité de pilotage met en œuvre les orientations définies par le Comité directeur. Pour cela, il propose des actions et détermine l'organisation sur le mode projet permettant de mettre en œuvre les actions retenues.

Le Comité de pilotage réunit les financeurs de l'association, les collectivités, les organisations agricoles, les associations.

Les financeurs de l'association :

Pour les actions réalisées de juillet 2012 à décembre 2014, le projet de l'association a reçu les soutiens financiers de :

- l'Europe et la Région Champagne Ardenne (fonds FEADER- Mesure 111B)
- La Chambre départementale d'agriculture – sur l'ensemble du projet.
- Réseau Transport Electricité – sur un projet spécifique conventionné.
- La DREAL - sur un projet spécifique conventionné.
- La Fondation d'entreprise Crédit agricole Nord Est – Sur deux projets
- La Fondation Nature et Découverte – sur un projet
- Les cotisations des membres.



Présentation du projet, contexte et objectifs du projet :

En 2009, dans le contexte du Grenelle de l'environnement, le programme expérimental d'actions en faveur de la biodiversité mis en œuvre sur un territoire d'expérimentation regroupant 36 communes de la Marne, à l'Est de Reims pour une durée conventionnée de 3 ans, avait pour objet de :

- Tester la mise en place de la trame verte et bleue (TVB) et d'expérimenter les aménagements favorables au développement de la biodiversité.
- Identifier des indicateurs pertinents (car testés, prouvés) de biodiversité.
- Créer des outils mobilisables.

En 2012, face au constat de l'adhésion d'une grande diversité d'acteurs du territoire et au regard de l'implication de la profession agricole dans un ensemble de démarches favorables à la biodiversité, l'ensemble des partenaires du programme s'engage dans la constitution d'une association qui étend les objectifs initiaux ainsi que le périmètre d'action à la région Champagne-Ardenne. Est ainsi créée l'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité ».

L'objectif est alors d'impulser des démarches volontaires et pérennes favorables à la biodiversité. En effet, dans un contexte où l'espace rural et particulièrement l'espace agricole est soumis à de fortes pressions réglementaires (directives européennes et de l'Etat) et à des attentes sociétales fortes en terme d'environnement, la notion d'obligation, de contrainte pour les acteurs agricoles est forte et, de fait, peu motivante.

Le facteur de réussite dans un espace dévolu principalement aux grandes cultures (près de 70 % du territoire d'étude) est d'impliquer les acteurs (chasseurs, agriculteurs, viticulteurs, collectivités) dans des démarches volontaires. Cette adhésion se fera en démontrant les intérêts (environnementaux, économiques, paysagers, fonctionnels) que peuvent apporter la mise en place d'actions favorables à la biodiversité.

L'enjeu est donc ici d'intégrer les attentes sociétales et relative à la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la biodiversité (Charte régionale de la Biodiversité, Schéma de cohérence écologique régional (SRCE CA), Grenelle de l'environnement, Agro -écologie...) dans l'accompagnement des acteurs et professionnels du monde rural qui seront garant d'un résultat en cohérence avec l'ensemble des enjeux du territoire. A cet égard, la mise en place d'un maillage d'aménagements (échelle locale) favorable aux espèces inféodées aux plaines de grandes cultures, stratégiquement localisés (cohérence territoriale) peuvent contribuer à la construction de la Trame Verte et Bleue (TVB) à l'échelle régionale en contexte de grande culture tout en répondant aux attentes des acteurs locaux (cadre de vie amélioré, échange entre les populations facilité...).

L'originalité et l'innovation du programme Symbiose, vis-à-vis de la déclinaison de ses objets, repose sur une approche territoriale globale tout en visant à apporter une réponse adaptée aux contextes locaux et particulièrement aux problématiques de maintien et de reconstitution des corridors écologiques.

Dans ses actions l'Association s'attache à :

- Agir à la fois sur des espaces à enjeux (conforter les zones nodales sources de biodiversité) et sur des espaces plus ordinaires –actions ciblées pouvant se conjuguer ;
- Prendre en compte des espèces d'intérêt patrimonial (biodiversité dite « remarquable ») et des espèces ordinaires (biodiversité dite « ordinaire ») ;
- Favoriser, tant que possible, une cohérence des actions et une intégration des enjeux identifiés dans le cadre des diagnostics, suivis et retours d'expériences avec les documents de planification urbaine et les démarches qui leurs sont liés.

Diagnostic : Etats des lieux, analyse et stratégie d'action

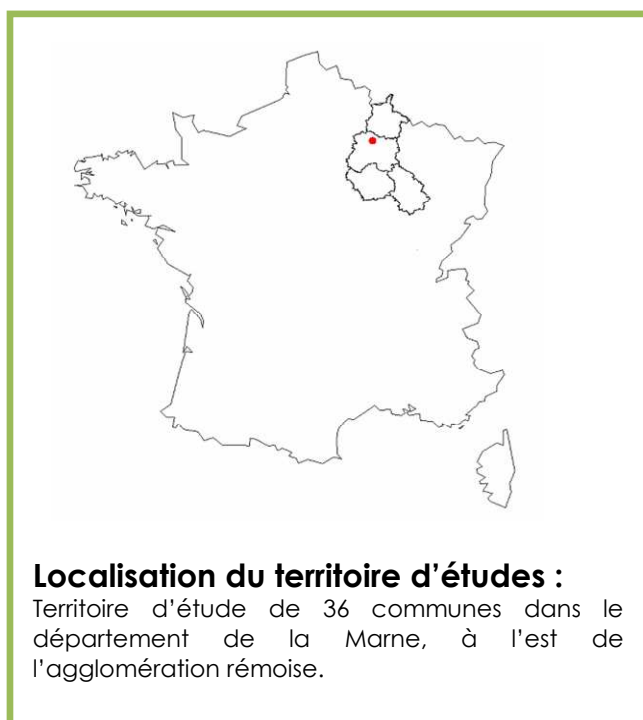
Le territoire d'étude Symbiose a fait l'objet en 2009 d'un diagnostic. Compte tenu des incertitudes du point de vue conceptuel et méthodologique, de l'obligation de cohérence avec les orientations nationales et des carences dans la connaissance de la biodiversité aux échelles locale et régionale, ce document constitue une base de discussion et de réflexion avec les partenaires et les acteurs locaux. *(Disponible sur le site internet).*

L'association a choisi deux périmètres d'action :

Le périmètre d'étude – expérimentation - 36 communes à l'est de l'agglomération rémoise

Ce territoire a été choisi pour sa pertinence à regrouper un grand nombre de problématiques courantes en champagne crayeuse, relatives à la biodiversité et aux corridors écologiques :

- Territoire principalement dévolu aux grandes cultures (entre 70 et 80 % du territoire d'étude) hébergeant des espaces naturels remarquables pouvant justifier leur prise en compte dans le cadre du futur Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Champagne-Ardenne (SRCE).



- Importances des relations entre l'espace urbain et les espaces ruraux périphériques de l'agglomération.

- Présence de puits de captage (le champ captant de Reims - Couraux est constitué de 10 forages pour l'alimentation en eau potable de la Communauté d'Agglomération de Reims et un forage pour l'alimentation des communes de Taissy et de Puisieulx) ainsi que de la ZAC de Prunay.

- Présence de deux corridors rivulaires : Les vallées de la

Vesle et de la Suippe sont le support de zones humides (étude sur ces espaces naturelles contribuant notamment à la séquestration des polluants et à leur dégradation.

- Ce périmètre regroupe une grande diversité de cultures (viticulture, oléo-protéagineux, céréales, maraîchage...) présentes en région Champagne Ardenne.

Le périmètre de diffusion des connaissances, d'animation - région Champagne Ardenne

Ce territoire complexe au regard des enjeux est identifié pour l'association comme site d'expérimentation. Un programme de suivi et d'analyse de l'évolution d'un panel d'indicateurs (faune et flore) est mis en œuvre depuis mars 2012 sur ce site. Une parcelle, vitrine des aménagements favorables à la biodiversité au sein des parcelles agricoles, a été aménagée sur le territoire durant l'hiver 2012. Elle héberge la grande majorité des implantations herbacées et arbustives portées par l'association et son collectif de partenaires. Chaque aménagement permet d'illustrer concrètement les choix techniques à opérer tout en favorisant l'information d'un public diversifié via différents panneaux pédagogiques. Les initiatives locales sont testées sur ce périmètre.

Le territoire d'expérimentation permet d'engager des actions auprès des acteurs ayant des actions directes sur la biodiversité (agriculteurs, chasseurs, maires, agents de développement...) et de les sensibiliser par la mise en place d'actions concrètes pour agir au profit de la biodiversité. Ce site constitue un support d'expérimentation permettant à l'association d'en valoriser les enseignements et de les diffuser à l'échelle régionale.

La stratégie d'action de l'association

La stratégie d'action repose sur deux axes forts :

Le partenariat avec les organismes agissant sur la biodiversité.

Les partenariats permettent à l'association de disposer des compétences spécialisées (techniques, scientifiques) ou généralistes, présentes au sein des organismes, tant pour la coordination des actions que pour leurs mises en œuvre. Cette stratégie est essentielle afin d'associer et d'impliquer un maximum d'acteurs à la mise en œuvre du projet tout en évitant l'embauche et la gestion de personnels, source de fragilité financière et de contraintes administratives pour une association récemment créée.

Sur l'aspect diffusion des connaissances, la stratégie de partenariat permet à l'association de s'appuyer sur de multiples canaux de diffusion (réseaux presse et relais locaux).

L'approche globale tant au niveau des analyses (transversalités des problématiques) que du territoire (combinaison des infrastructures paysagères et adhésion des acteurs).

La stratégie repose ici sur la capacité à réaliser des analyses transversales entre les enjeux naturalistes (faune, flore,...), technico-économique et l'utilisation de l'espace par l'homme (pressions anthropiques). La finalité est de constituer des modèles dynamiques intégrant la biodiversité permettant de formaliser les interactions « agriculture-biodiversité ».

Par ailleurs, soucieuse d'inscrire ses actions dans le cadre des stratégies régionales élaborées en faveur de la biodiversité, le programme d'activités 2014 de l'Association SYMBIOSE présente un ensemble d'opérations concrètes dont les objectifs et la finalité s'inscrivent dans le programme d'actions de la Charte régionale en faveur de la biodiversité à laquelle elle adhère depuis le 7 septembre 2013.

Les agréments

Membres cotisants :

En 2014, de nouveaux organismes sont venus rejoindre les membres adhérents à l'association :

- Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération et du Pays de Châlons-en-Champagne
- Le lycée de Somme Suippe

Déclarée d'intérêt général

L'association est déclarée d'intérêt général depuis 2014 ce qui permet aux fondations, donateurs, de prétendre à une réduction fiscale.

Demande agrément académie / lien avec école de la biodiversité

Pour que certaines actions développées par l'association vers les scolaires puissent être intégrées au programme, au référentiel, Symbiose a demandé un agrément au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.

Cette démarche s'intègre dans la démarche de l'école de la biodiversité de la Région Champagne-Ardenne ainsi que dans l'évolution du gouvernement à donner plus de place aux sorties natures pour les primaires.

Présentation des opérations

Inciter à la pratique de la gestion différenciée des bords de chemin et espaces interstitiels (lisières, talus,...).....	11
Sensibiliser les agriculteurs, apiculteurs, viticulteurs, futurs installés (BPREA) sur les aménagements favorables à la biodiversité	133
Mettre en place une action de référence permettant d'illustrer les aménagements ainsi que la gestion adaptée des talus en contexte viticole	19
Favoriser la disponibilité des ressources alimentaire favorables au bon état de santé des ruchers et optimiser les facteurs de pollinisation	21
Suivi d'un panel d'indicateurs – Analyse des interactions.....	267
Recherche sur l'importance des habitats interstitiels (marge de chemins, fourrières, talus, bosquets,...) sur la présence, la diversité et l'ampleur de l'action de l'entomofaune auxiliaire des espaces agri-viticoles	32
Créer une rubrique technique à l'attention des agriculteurs et viticulteurs sur le site internet de l'association SYMBIOSE	35
Le Parcours découverte à Berru – Un projet à développer et à reproduire	39
Symbiose, une association montrée en modèle.....	41
RTE – Symbiose : Combiner développement et préservation des ressources	42
Mobilisation collective pour l'Agro-écologie	44
Le territoire au profit de la biodiversité	45
La compensation écologique - une nécessaire concertation.....	47

Inciter à la pratique de la gestion différenciée des bords de chemin et espaces interstitiels (lisières, talus,...)

Objectif

L'objectif des réunions de sensibilisation et d'échange est de vulgariser les retours d'expériences et les éléments concrets issus de suivis et de diagnostics mis en œuvre dans le cadre du programme d'actions de l'association symbiose. Ces réunions sont aussi l'occasion d'échanger avec les acteurs locaux et de mieux appréhender leurs attentes et leurs questionnements.

Action(s) mise(s) en œuvre en 2014

6 réunions ont été organisées en 2014. La mise en place de ce type de réunion s'avère généralement assez complexe à organiser compte tenu de la faible disponibilité des exploitants agricoles.

La mise en place d'un partenariat avec les GEDA apparaît dans ce cadre, tout à fait pertinent. Il permet en effet de mutualiser les réunions et ainsi d'offrir un créneau de présentation touchant un nombre significatif de professionnels lors d'une réunion inscrite dans leurs agendas, la surimposition des réunions est ainsi évitée. Cette dynamique engagée en 2014 sera prolongée en 2015, des réunions sur le terrain, lors des « tours de plaine » ont d'ores-et-déjà été prévues.

Les réunions de début de mai et de novembre 2014 ont fait l'objet d'échanges sur le terrain et/ou d'une visite commentée au sein de l'espace agricole. Les réunions organisées en décembre se sont quant à elles articulées autour d'une présentation sur support PowerPoint illustré suivi par un temps d'échange généralement riche en questions.

Date	Lieu	Structure /Intitulé
19 mai 2014	Villeneuve Saint Vistre (51) Après midi	GEDA d'Anglure
03 novembre 2014	Matougues (51) Exploitants agricoles groupe 1 : matin	GEDA de la Coole Réunion de sensibilisation et d'échanges
	Cernon (51) Exploitants agricoles groupe 2 ; après midi	GEDA de la Coole Réunion de sensibilisation et d'échanges
16 décembre 2014	Sézanne (51) Exploitants agricoles groupe 1 : matin	GEDA Plaine 2000 Réunion de sensibilisation et d'échanges
	Sézanne (51) Exploitants agricoles groupe 2 : après midi	GEDA Esternay Réunion de sensibilisation et d'échanges
20 décembre 2014	Chalons en Champagne Après-midi	Fédération Régionale Apicole de Champagne-Ardenne (FRACA) – Assemblée Générale statutaire.

Les suites pour 2015.....

Ces réunions d'échanges d'environ 3 heures, dans leur forme actuelle semblent correspondre aux attentes des professionnels agricoles. Pour s'en convaincre, il suffit de noter qu'à l'issue de ces réunions des demandes ont été formulées pour que ce type d'intervention soit prolongé sur le terrain afin d'illustrer concrètement les concepts présentés en salle.

Cette opération est financée par :



Sensibiliser les agriculteurs, apiculteurs, viticulteurs, futurs installés (BPREA) sur les aménagements favorables à la biodiversité

Sensibiliser, c'est faire comprendre, convaincre, que chacun a un rôle à jouer. Sensibiliser c'est respecter l'action de volontariat individuel ou collectif. Sensibiliser c'est le premier pas nécessaire avant l'action

Objectif

Pour sensibiliser les exploitants à la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité, l'association Symbiose s'appuie sur différents moyens:

- Réalisation de réunions de sensibilisation sur le terrain avec des professionnels Agricole, des techniciens de Chambre, coopératives, organismes de conseil...
- Rédaction d'articles dans la presse spécialisée,
- Diffusion de newsletters,
- Réalisation d'un film.

Réunions de sensibilisation – acteur direct ou relais stratégique

Fort de son réseau de partenaires, le sujet de la sensibilisation aux actions favorables à la biodiversité a été mis à l'ordre du jour de nombreuses réunions des organismes membres de l'association.

Des rencontres ont été également organisées directement par l'association permettant de réunir différentes structures et compétences sur le sujet de la biodiversité.

L'information sur ces réunions s'est réalisée par des invitations directement envoyées par les partenaires, par la presse, par les affiches apposées dans les commerces de proximité des communes concernées par ces réunions.

A chaque réunion, visite des livrables étaient remis aux participants (plaquettes, fiches aménagements, livret technique...).

Chaque personne rencontrée est identifiée (feuille d'émargement signée).

La qualité des réunions était liée à la compétence mise à disposition pour développer la thématique précise. La diversité et la complémentarité des compétences des partenaires permettaient de répondre à tous les besoins du public (experts naturalistes, animateurs, accompagnateurs, scientifiques, techniciens...).

Près de 200 personnes sensibilisées en 2014 (8 réunions et visites) ;

- 18 juin 2014 :

Visite terrain sur le thème « Mieux connaître la biodiversité sur le territoire » lors de l'assemblée générale à Nogent l'Abbesse. Public : agriculteurs, viticulteurs, techniciens.

- 18 septembre 2014 :

Formation sur la reconnaissance des pollinisateurs à Châlons en Champagne. Public : apiculteurs, exploitants, techniciens.

- **21 octobre 2014 :**

Intervention auprès des animateurs de la FDSEA de la Marne sur la sensibilisation à la biodiversité. Public : Relais direct auprès des agriculteurs (potentiel 2700 exploitants).

- **22 octobre 2014 :**

Intervention auprès des stagiaires BPREA au CRFPS sur la biodiversité et visite de la plateforme de Berru. Public : Futurs exploitants agriculteur et viticulteur.

- **17 novembre 2014 :**

Intervention lors du Conseil d'Administration de la FDSEA de la Marne sur les aménagements et pratiques favorables à la biodiversité. Public : agriculteur élu relais auprès d'un potentiel de 2700 exploitants.

- **2 décembre 2014 :**

Réunion auprès des agriculteurs, chasseurs et citoyens des communes de : St-Hilaire-le-Petit, Bétheniville, St-Martin-l'Heureux sur le thème « Agissons ensemble au profit de la biodiversité » à St-Hilaire-le-Petit. Public : Principalement agriculteurs et apiculteurs sensibles à la notion de la biodiversité et désireux d'aller plus loin.

- **8 décembre 2014 :**

Réunion auprès des agriculteurs, chasseurs et citoyens des communes de : Val-de-Vesle, Beaumont-sur-Vesle, Prosnes sur le thème « Agissons ensemble au profit de la biodiversité » à Val-de-Vesle. Public : Principalement agriculteurs et apiculteurs sensibles à la notion de la biodiversité et désireux d'aller plus loin.

- **10 décembre 2014 :**

Réunion auprès des agriculteurs, chasseurs et citoyens des communes de : Sept-Saulx, Les-Petites-Loges, Mourmelon-le-Petit sur le thème « Agissons ensemble au profit de la biodiversité » à Sept-Saulx. Public : Principalement agriculteurs et apiculteurs sensibles à la notion de la biodiversité et désireux d'aller plus loin.

Le contenu de certaines de ces réunions a été relayé dans la presse et sur le site Internet et la Newsletter de l'association, sur les sites internet des partenaires.

Rédaction d'articles – Accroche et vulgarisation

En complément des réunions de sensibilisation, les partenaires de l'association rédigent régulièrement des articles dans la presse agricole spécialisée ; Marne agricole, Marne viticole, Campagne Environnement.

La presse permet la transmission de connaissances sur le sujet de la biodiversité.

La volonté est d'accrocher le lecteur, acteurs du monde rural, profession agricole en particulier, sur la responsabilité que chacun a sur ce sujet et de démontrer la complémentarité entre environnement et économie.

Susciter la curiosité, l'intérêt est le premier pas pour créer des actions particulières et collectives. Pour cela, les articles peuvent avoir soit une approche générale soit technique.

Pour diffuser le plus largement les informations et connaissances des communiqués ou dossiers de presse sont réalisés et diffusés via les réseaux de presse des partenaires.

L'ensemble de ces supports de communication est disponible sur le site Internet de l'association.

La presse, un outil incontournable pour sensibiliser ;

12 articles, 2 communiqués et 2 dossiers de presse en 2014 (voir annexe) :

- **14 février 2014** : Article Marne Viticole
« Un autre regard sur le vignoble »,
- **14 février 2014** : Article Marne Viticole
« Symbiose une association originale »,
- **18 avril 2014** : Article Marne Agricole
« Les agriculteurs de Beine-Nauroys'engagent pour nourrir les abeilles »,
- **2 juin 2014** : Dossier de presse
« Lancement d'une expérimentation innovante à Beine-Nauroy-Agriculteurs, apiculteurs et coopératives de luzerne se mobilisent pour les abeilles »,
- **6 juin 2014** : Communiqué de presse
« Agriculture et apiculture : un bénéfice partagé par une diversité d'acteurs »,
- **6 juin 2014** : Article Marne Agricole « Agriculteurs, apiculteurs et coopératives de luzerne main dans la main »,
- **4 juillet 2014** : Article Marne Agricole « Une visite sur le terrain pour observer la biodiversité et ses services rendus »
- **29 août 2014** : Article Marne Agricole « Des aménagements simples et peu contraignants : La Haie, un élément structurant du paysage »
- **12 septembre 2014** : Dossier de presse « La ressource alimentaire des abeilles, le dialogue apiculteurs/agriculteurs et la gestion des territoires »
- **19 septembre 2014** : Article Marne Agricole « La luzerne, terrain de jeu favorable aux abeilles »
- **3 octobre 2014** : Article Marne Agricole « Des aménagements simples et peu contraignants : Le Buisson, un aménagement facilement implantable en bordure de parcelle.
- **7 novembre 2014** : Article Marne Agricole « Des aménagements simples et peu contraignants : La Bande Tampon favorise les auxiliaires de culture
- **25 novembre 2014** : Communiqué de presse « Agir ensemble au profit de la biodiversité »



- **28 novembre 2014** : Article Marne Agricole « Les aménagements pour la biodiversité au cœur de la journée nationale Agrifaune »
- **5 décembre 2014** : Article Marne Agricole « Des aménagements simples et peu contraignants : La BTB, les avantages de la bande tampon et du buisson »
- **19 décembre 2014** : Article Marne Agricole « Agir ensemble au profit de la biodiversité sur nos territoires »

Diffusion d'une newsletter – Outil de mise en réseau

Depuis juillet 2012 les partenaires Symbiose se mobilisent à la rédaction et diffusion de la newsletter Symbiose. Elle est accessible sur le site internet de l'association et relayée sur les sites des partenaires (tout ou partie).

Toute personne intéressée pour la recevoir peut s'inscrire sur le site Internet avec une adresse mail. **En 2014, le nombre d'abonnés s'élevait à 170 abonnés soit 90 de plus qu'en 2013.**

En 2014, 3 newsletters ont été éditées : en mai, août et décembre (annexe).
Une version pdf imprimable est disponible.

Un plan simple et ergonomique permet une lecture et une recherche facile :

- L'Edito : Rédigé par un membre du comité directeur. Point de vue sur un sujet, action, en lien avec la biodiversité.
- L'actualité de l'association : Sous forme de brèves l'association informe des réalisations en cours ou à venir. Les sujets nécessitant plus d'informations renvoient vers un article détaillé sur le site.
- La biodiversité en Champagne-Ardenne : Rubrique technique et développée par un naturaliste (Jérémy Miroir). Intérêt : Comprendre la biodiversité d'un territoire à travers des anecdotes ou des particularités de certaines espèces. Cette rubrique est toujours agrémentée de nombreuses photos.
- L'agenda : Dates des événements de l'association prévues pour les prochains mois.



Réalisation d'un Film- Outil de vulgarisation

Dans l'objectif de motiver les acteurs du terrain, particulièrement les agriculteurs et les viticulteurs, à réaliser des aménagements, des pratiques au profit de la biodiversité, Symbiose a réalisé un film d'une dizaine de minutes à destination de ce public.

La volonté des partenaires est de donner envie aux acteurs agricoles de s'engager dans la mise en place d'actions favorables à la biodiversité.

Pour ce faire, les séquences vidéo valorisent les aménagements ou des actions bénéfiques pour la biodiversité et apportent un regard d'expert sur les atouts de ces aménagements.

Le parti pris de réaliser des séquences permet d'identifier les différentes cibles, actions et partenaire.



« Agissons Ensemble sur nos territoires au profit de la Biodiversité »

- 1ère séquence :

Historique du paysage de la Champagne Crayeuse au cours du XXème siècle, l'évolution de l'agriculture dans cette région et l'impact sur la biodiversité. Démontrer les intérêts de la biodiversité, et les raisons de sa nécessaire préservation.

Les talus fleuris, les haies et l'enherbement des vignes présentent l'avantage de lutter contre l'érosion et le ruissellement et favorisent les auxiliaires de la vigne.

- 2ème séquence :

Transition du secteur viticole au secteur agricole avec l'implantation de haie et d'autres aménagements.

Les choix d'implantation de haies : la localisation, les essences. La Bande Tampon Bouchon : Un aménagement entre la Bande enherbée et la Haie.

- 3ème séquence :

Les prairies fleuries et les arbres fruitiers peuvent permettre l'introduction de ruche dans le vignoble peu fleuri.

Les Bords de Chemin peuvent être des espaces de refuges et des corridors écologiques.

- 4ème séquence :

Le projet Apiluz, une expérimentation à l'échelle communale sur la ressource alimentaire des abeilles et l'impact sur la production de luzerne. Les buissons sous les pylônes RTE sont des zones de refuges pour la faune sauvage. La notion d'efficacité collective.

- Conclusion :

Autres aménagements favorables à l'avifaune comme les nichoirs ou le maintien de cavité.

Deux témoignages : Mickaël Jacquemin, agriculteur et Francis Courty, chef de secteur chez Bollinger.

Les partenaires identifiés dans le film et dans le projet:

Le CIVC, la Chambre d'agriculture de la Marne, Miroir Environnement.

Ce film est disponible sur la page d'accueil du site Internet de Symbiose www.symbiose-biodiversite.com en version complète et également en 4 séquences thématiques sur la page « Nos vidéos ».

Pour une meilleure diffusion :

- une page YouTube a été créée. 700 vues en moins de 4 mois.
- 50 clés usb incluant la vidéo ont été distribuées.
- La vidéo a été relayée auprès de certaines administrations, universités, associations.

Cette vidéo a été intégrée par une dizaine de partenaires sur leur propre site internet ou via les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) ce qui permet une diffusion à un public encore plus large.

Les suites pour 2015.....

Pour 2015, Symbiose est très sollicitée pour intervenir lors de sorties terrain ou lors de réunions des OPA. Symbiose a prévu d'intervenir auprès des Propriétaires agricole, de la FNAMS, des GEDA, des AF, réunions de Coopératives agricoles et d'organiser des réunions spécifiques avec des professionnels de l'agriculture.

De nouveaux articles techniques seront réalisés et diffusés dans la presse professionnelle notamment sur les pratiques favorables à la biodiversité. Des communiqués et conférences de presse seront réalisés pour présenter les actions réalisées par l'association.

La newsletter se poursuit avec un objectif d'augmenter le nombre d'abonné grâce à un contenu attractif.

Pour le film « Agissons Ensemble sur nos territoires au profit de la Biodiversité », il sera diffusé lors des réunions d'hiver des coopératives et des réunions techniques organisées par les Organismes professionnelles agricoles.

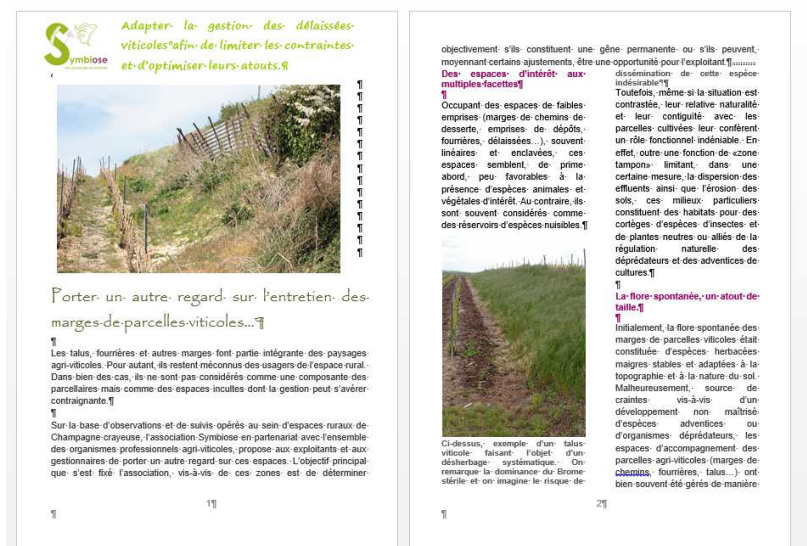
Cette opération est financée par :



Mettre en place une action référence permettant d'illustrer les aménagements ainsi que la gestion adaptée des talus en contexte viticole

Objectif

L'objectif de cette opération est de vulgariser et de communiquer sur les méthodes de gestion et d'aménagement des talus assurant leur stabilité tout favorisant le maintien ou la diversification de la biodiversité présente



Action(s) mise(s) en œuvre en 2014

Cette opération a donné lieu à un appui technique à la cellule érosion de la Chambre d'agriculture de la Marne dans le cadre de l'organisation d'une journée technique. Par ailleurs une brochure relative à la gestion des talus en contexte viticole a été réalisée et mis à disposition lors de la réunion technique qui a réuni une centaines de professionnels et de représentant de structures et d'organismes variés intéressés par ce sujet.

Date	Horaire	Lieu	Intitulé
17 septembre 2014	Après midi	Rilly-la-Montagne Chamery	Accompagnement de la Chambre d'Agriculture 51 – gestion des talus viticoles.
17 octobre 2014 18 octobre 2014 (matin)	Réalisation d'une brochure technique relative à la gestion des talus en contexte viticole distribuée dans le cadre une journée technique relative à la gestion de l'hydraulique des coteaux qui a eu lieu le 24 octobre 2014		Accompagnement de la Chambre d'Agriculture 51 – gestion des talus viticoles.

Suites de cette opération

Afin de tenir compte et de s'appuyer sur les résultats des prospections réalisées au sein du vignoble de Nogent-l'Abbesse, il est proposé de reporter la mise en œuvre d'actions concrètes sur des talus témoins en 2015. Il est par ailleurs proposé en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Marne, le CIVC, le GDV et le PNR de la Montagne de Reims de mettre en place une opération similaire au sein du vignoble de la vallée de la Marne (Coteau historique proposé comme site UNESCO). Cette généralisation donnera l'occasion de vulgariser de manière encore plus large les principes de gestion et d'ajustement de pratiques tenant compte de la présence d'espèces végétales problématiques, de la stabilité du coteau tout en étant favorable à la biodiversité présente dans les talus viticoles.

Cette opération est financée par :



Favoriser la disponibilité des ressources alimentaire favorables au bon état de santé des ruchers et optimiser les facteurs de pollinisation

Pourquoi ce projet ?

Dans un département représenté par 80% de la production de luzerne en France, cette légumineuse apporte et combine des atouts dans les domaines économiques, sociétales et environnementales.

- La production de la luzerne permet la création d'emploi, le développement d'une filière engagée dans le développement durable.
- La luzerne participe à la ressource des abeilles pour les quelques 400 apiculteurs professionnels et donne une singularité au miel.
- La luzerne préserve la qualité des nappes phréatiques et eaux de surface, elle protège de l'érosion et restructure les sols, elle fournit naturellement de l'engrais azoté aux cultures suivantes, elle est sobre en produit de santé végétale.
- La luzerne produit des protéines dont l'Europe est très déficitaire et la rend notamment dépendante du soja. Cette culture participe aussi à l'autonomie fourragère des exploitations d'élevage dans notre région.



Le suivi de l'abeille domestique a permis de mettre en évidence un intérêt des bandes de luzerne non fauchées pour la fourniture de quantités importantes de nectar pour les colonies d'abeilles avec des effets très positifs sur la qualité de miel produite. Cette expérience impulsée par la Fédération des coopératives de France, conforte un peu plus l'importance de la production de luzerne et l'enjeu de son développement.

Cependant au regard des apiculteurs il apparaît que l'implantation et la récolte de la luzerne pourraient être optimisées pour générer plus de ressources pour les abeilles et donc plus de production de miel issue de luzerne.

La mise en place du Projet

Symbiose a réuni les coopératives de déshydratation Luzéal et Puisieux situées sur le site expérimental de l'association (nord-est de Reims) et les professionnels apiculteurs et agriculteurs des communes de Beines et communes limitrophes.

Deux rencontres ont permis d'aboutir à la définition d'un cahier des charges pour la réalisation d'un projet tenant compte des enjeux et attentes des producteurs, des coopératives et des

apiculteurs afin d'identifier un mode de gestion permettant de satisfaire aux objectifs d'augmenter la ressource alimentaire pour les abeilles et ainsi de favoriser le facteur de pollinisation.

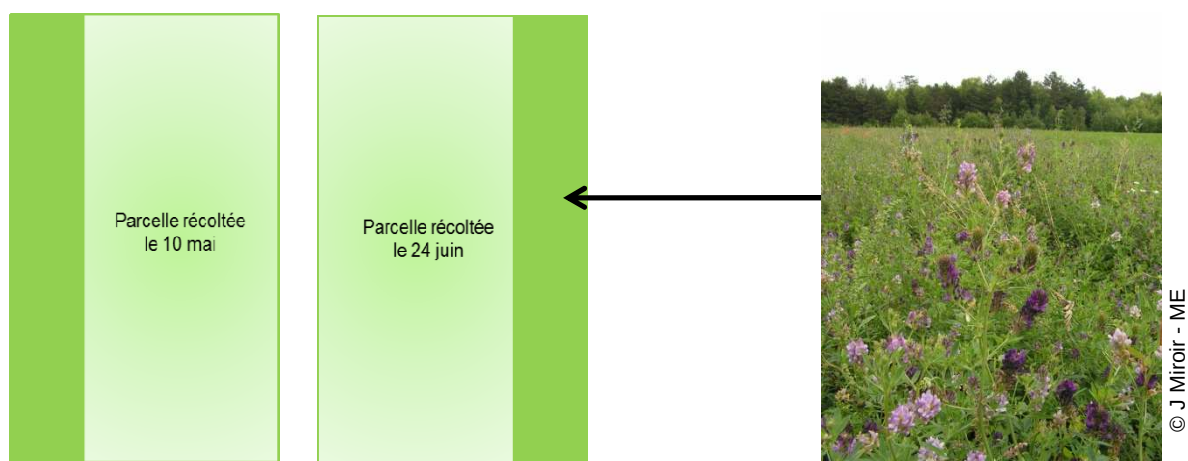
En avril 2014, Symbiose a présenté le projet d'expérimentation aux agriculteurs cultivant de la luzerne sur la commune de Beine-Nauroy. Cette réunion d'échange a permis d'ajuster le protocole en fonction de contraintes techniques soulevées par les agriculteurs. L'ensemble des agriculteurs présents ont affirmé leur volonté d'adhérer à ce projet.

Le Projet

Sur la Commune de Beine-Nauroy, environ 400 ha de luzerne sont cultivés (soit 17 % de la Surface Agricole Utile de la commune).

16 agriculteurs de la commune se sont engagés à laisser une bande de luzerne non-fauchée (environ 7 m de large) sur une de leurs parcelles afin de la laisser fleurir. Ce qui permet de disposer de façon constante d'environ 10 ha de luzerne en fleur à disposition des insectes pollinisateurs.

Concrètement lors des trois premières coupes de luzerne, l'agriculteur laissera en place une bande non-fauchée qui sera positionnée alternativement de part et d'autre de la parcelle.



Ces bandes de luzerne non-fauchées, présentes au cœur de la plaine à des moments clés, ont plusieurs avantages. Elles sont une véritable ressource de pollen et de nectar pour les abeilles et les autres insectes pollinisateurs (bourbons, papillons...) en période de disette alimentaire. Elles ont également un effet positif sur les populations de passereaux et de perdrix (abri pour les nichées, source d'alimentation due aux insectes).

Protocole d'Expérimentation

Ce projet d'expérimentation à l'échelle du territoire d'une commune est prévu pour 3 ans. Des suivis et comptages vont être réalisés dans des ruchers sur la commune de Beine-Nauroy, mais également sur une commune voisine (Prosnes).

Un protocole de suivi a été rédigé par le Réseau Biodiversité pour les abeilles, trois suivis ont été retenus :

- **Le Suivi en continu du poids des colonies :** L'objectif est de suivre la dynamique de populations des colonies d'abeilles domestiques, leur dynamique de récolte de nectar et mesurer la capacité du territoire à fournir suffisamment de ressources pour une production de miel, en fonction de la période de l'année.
- **La Mesure de la production de miel :** L'objectif est de mesurer le potentiel mellifère de l'environnement et estimer la part de la luzerne dans la production de miel réalisée sur la

commune d'essai par la production de miel (Kg par ruche et par rucher) et la qualité du miel (analyse palynologique).

- **Dénombrements de pollinisateurs** : L'objectif est d'évaluer la diversité et l'abondance des insectes pollinisateurs (abeille domestique, bourdons, papillons, autres apoïdes et hyménoptères) venant récolter des ressources alimentaires dans les bandes de luzerne non-fauchée.

Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles sera le référent sur la mise en œuvre du protocole.

Les Partenaires du Projet

- Les agriculteurs laissant une bande de luzerne non-fauchée dans leur parcelle
- Les apiculteurs et le Réseau Biodiversité pour les Abeilles



- Les deux coopératives de déshydrations de Luzerne : Luzéal et la Coopérative de Puisieulx



- Les partenaires financiers du projet



Les premiers résultats

Le 10 décembre les partenaires (sans les agriculteurs) se sont réunis pour analyser les premiers résultats de ce projet. Cette année 2014 conforte les partenaires dans leurs observations (intérêt des bandes de luzerne pour les abeilles sur une période donnée).

La première saison d'observations terrain du programme Apiluz s'est déroulée au cours de l'été 2014. Sur la commune de Beine-Nauroy, environ un quart des 80 parcelles de luzerne inventoriées par la coopérative Luzéal a vu ses modalités de fauche adaptées pour conserver une bande non fauchée après chacune des trois premières coupes. Ce dispositif a offert aux insectes consommateurs de nectar un cumul de 6,5 ha de luzernes durablement en fleurs, réparties sur un territoire d'environ 5 000 ha : ainsi, le dispositif Apiluz en 2014 cherchait à mesurer l'impact pour l'abeille domestique et les pollinisateurs sauvages d'une augmentation temporaire de l'offre florale sur 0,13% du territoire.

Ramenée aux surfaces de luzerne présentes sur la commune (environ 600 ha), les bandes non fauchées, avec l'échantillon de 18 parcelles concernées pour Apiluz 2014, représentent 1% des surfaces de la culture. Ce chiffre traduit concrètement l'implication des acteurs locaux de la filière de déshydratation, agriculteurs comme coopérative, dans la mise en œuvre de démarches favorables à l'alimentation des pollinisateurs.

Les tendances qui sont ressorties de la première année d'observation sont les suivantes :

- en laissant la végétation accomplir son cycle pendant au moins 40 jours supplémentaires, la luzerne dans les bandes a eu tendance à se salir davantage que sur le reste de la parcelle : matricaire, coquelicot, myosotis, pissenlit, graminées, et malheureusement aussi quelques cirses et chardons, se sont ainsi retrouvés de manière plus fréquente dans les bandes non fauchées (où elles recouvrent environ 7% de la surface du sol) que dans le reste de la parcelle (environ 3% de recouvrement), ce quel que soit l'âge de la luzerne, avec un effet logiquement exacerbé dans les parcelles en 3ème année ;
- les bandes non fauchées présentent, à l'échelle de l'ensemble de la période de suivi, une intensité de floraison (c'est-à-dire un nombre d'inflorescences de luzerne par unité de surface) supérieure à celle du centre des parcelles ; ce différentiel est particulièrement marqué en début de période d'exploitation de la luzerne (juin / juillet) puis en toute fin de saison (septembre) ; la commune de Beine étant en fin de tournée de récolte en 2014, le centre des parcelles a pu arriver au stade floraison à plusieurs reprises, ce qui explique que le différentiel de floraison mesuré n'ait pas systématiquement été en faveur des bandes non fauchées ;



Bande de luzerne non fauchée



Pollinisateurs sauvages

- les pollinisateurs sauvages ont répondu à ce différentiel d'offre florale en étant globalement plus abondants dans les bandes non fauchées qu'au centre des parcelles ; si les papillons ont préféré les bandes pendant toute la saison d'observations, d'autres groupes comme les bourdons, les abeilles sauvages ou les syrphes, semblent avoir particulièrement fréquenté le dispositif de bandes en début de saison, lorsque le différentiel de floraison était le plus important ;
- les abeilles domestiques ont aussi largement fréquenté les bandes, mais ont également prospecté en abondance, pendant la deuxième partie de la saison, le reste des parcelles, dès lors que la luzerne y arrivait au stade floraison ; le protocole et le dispositif 2014 n'ont pas permis de mettre en évidence d'effet marqué sur la production de miel ; la localisation des parcelles avec bandes non fauchées, idéalement au plus près des ruchers, ressort comme un facteur à raisonner pour optimiser les effets des bandes sur la production des colonies.

Mise en exergue du cout induit par des actions en faveur de la biodiversité :

La perte de production, liée à la non récolte des bandes, est de 2,8%, soit 70 tonnes pour la coopérative Luzéal.

Les suites pour 2015.....

Une restitution sera faite par courrier aux producteurs impliqués dans le projet.

Le projet sera présenté lors des réunions auprès des adhérents LUZEAL.

Afin de consolider les tendances et d'optimiser les résultats, plusieurs ajustements du dispositif et du protocole seront mis en œuvre à partir de 2015 : observations plus fréquentes, planification des dates d'observations en fonction de l'agenda prévisionnel des coupes, élargissement de l'échantillon de ruches pour l'estimation de la récolte de miel... sont autant de modifications qui devraient permettre au programme Apiluz de continuer à avancer vers une meilleure compréhension pratique de liens entre les floraisons de luzerne et l'alimentation des pollinisateurs dans cette zone de grandes cultures.

Cette opération est financée par :



Suivi d'un panel d'indicateur, analyse des interactions Année 2

Objectifs :

Le territoire Symbiose est une vaste zone d'étude de 38 650 hectares dont près de **70 % de l'affectation des sols est dévolue aux plaines de grandes cultures**. Objet d'un programme d'actions multi partenariales, ce territoire nécessite la mise en œuvre d'un suivi afin d'éprouver l'intérêt de la démarche et de caractériser l'évolution du territoire sur deux thématiques principales : **les changements de pratiques et l'état de la biodiversité**.

A cet égard, les différentes réflexions engagées au cours de réunions du Comité de Pilotage du programme ont mis en exergue **l'intérêt de privilégier**, dans le cadre du suivi d'indicateurs faunistiques et floristiques, **une approche globale à l'échelle territoriale** à une approche plus ponctuelle à l'échelle de secteurs aménagés.

Ainsi afin d'appréhender les effets des actions mises en œuvres dans le cadre du programme Symbiose (ajustements de pratiques, aménagements et implantations) tout en contribuant à l'amélioration de la connaissance de la flore et de la faune du territoire d'étude, **un suivi d'indicateurs préalablement identifiés a été lancé au printemps 2013**.

Ce suivi mobilise l'expertise d'organismes partenaires dans le cadre de leurs domaines de compétences. Il s'agit de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Champagne-Ardenne (LPO CA), du Réseau Biodiversité pour les Abeilles (RBA), de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne (FDC 51) et de la Sarl MIROIR Environnement.

Ainsi sur la base de protocoles adaptés au contexte, des suivis de la petite faune de plaine (Perdrix grise), de l'avifaune (oiseaux communs), des insectes pollinisateurs, de la flore ainsi qu'une première approche des insectes auxiliaires ont été mis en œuvre durant le printemps et/ou l'été 2013. Les méthodes d'acquisition de données mises en œuvre par chacun des organismes impliqués dans cette opération sont présentées, à la page suivante, sous la forme d'un tableau de synthèse.

Contexte de la mise en œuvre des suivis au cours de la seconde année de suivi

Les relevés et suivis réalisés en 2014 constituent l'année 2. Ces observations seront réitérées sur plusieurs années afin d'effectuer un comparatif des tendances annuelles.

A l'image des conditions particulières qui ont accompagnées les suivis réalisés en 2013, les conditions météorologiques ainsi que d'autres facteurs environnementaux peuvent fortement influencer sur la nature des résultats de ces suivis. Ainsi, l'analyse des tendances observées doit se faire au regard d'un ensemble de facteurs environnementaux et ne peuvent conduire qu'à la mise en évidence d'une tendance globale ou « bruit de fond » identifiable à l'échelle du territoire.

Groupe(s) étudié(s)	Opérateur(s) du/des suivi(s)	Méthode d'acquisition des données	Période(s) de mise en œuvre du suivi	Nombre de sites suivis
Abeilles domestiques et autres pollinisateurs	Julien Chagué Directeur technique Réseau Biodiversité pour les Abeilles	► Dénombrements multi-pollinisateurs sous la forme de transects linéaires de 10 min.	Mai à septembre	▲ Env. 50 transects au sein de chacun des 6 carrés de 2 km de côté - Au moins 5 sites de transects par carré. ▲ 147 transects de dénombrements effectués
Entomofaune Acquisition de premières références.	Jérémy MIROIR Consultant MIROIR Environnement	► Localisation de transect au sein de 3 carrés 2 km x 2 km (échantillonnage stratifié) et de 2 carrés de 1km sur 1km localisés sur les marges du territoire. ► Transect de 50 m (2 passages à 1 heure d'intervalle) à heures fixes dans la journée + Passage(s) complémentaire(s) ciblé(s). ► moyenne de 130 coups de fauchoir.	*Juillet/ août *Août/septembre	12 transects ciblant 7 types d'affectations différentes (espaces interstitiels typiques du territoire)
Flore	Jérémy MIROIR Consultant MIROIR Environnement	Sur la base des secteurs préalablement définis dans le cadre du suivi floristique. ► 5 placettes d'étude de 10 m ² (5 m x 2 m) régulièrement identifiées sur les 50 m de chaque tronçon suivi	2 passages	55 placettes de suivi réparties au sein de 11 transects
Avifaune	Julien SOUFFLOT Ornithologue, chargé d'études Ligue pour la Protection des Oiseaux	Méthodologie des STOC EPS ► Carrés de 2x2km tirés aléatoirement. ► 10 points répartis dans les différents milieux (points d'écoute de 5 minutes- prise en compte de tous les individus contactés.	Entre avril et juin 2 passages	120 points d'écoutes de 5 minutes chacun.
Suivi « Perdrix grises » - Indice de reproduction : nombre moyen de jeunes par poule en été	Technicien(s) de la Fédération Départementale de Chasseurs de la Marne	1/ Sur la base des comptages printaniers du nombre de couples aux 100ha : définition de zones échantillons. 2/ Comptage réalisé après la moisson afin de contacter le maximum d'individus.	Eté 2014	- 2 communes du territoire Symbiose (Cernay-les-Reims et Livry-Louvercy) - 6 communes limitrophes au territoire (Fresnes-les-Reims, Lavannes, Pomacle, La Veuve, La Chappe, Bouy).

Tableau de synthèse présentant l'ensemble des suivis réalisés dans le cadre de l'Opération n°10 – Suivi et analyse des indicateurs

L'obtention de données plus fines aurait nécessité la mise en œuvre d'une démarche à la fois plus complexe, chronophage et par conséquent plus coûteuse sans pour autant en garantir l'efficacité à moyen terme. A cet égard, **le suivi telqu'il a été engagé représente un compromis satisfaisant vis-à-vis du contexte, du temps imparti et des crédits disponibles.**

Le printemps 2013 a été remarquable par son caractère atypique. A la fois froid et pluvieux (avec une couverture nuageuse tenace) cette période a, sans aucun doute, impacté les suivis en modifiant la phénologie de développement ainsi que le rythme d'activité, ainsi que le succès de reproduction de nombreuses espèces. Le printemps 2014 a quant à lui été marqué par une douceur marquée, un temps sec et ensoleillé. Ainsi, les mois de mars et avril ont été marqués par une grande douceur sur l'ensemble du pays. Les températures ont ensuite été plus conformes aux normales saisonnières durant le mois de mai. Globalement, sur une large partie du pays, la température moyenne du printemps a été supérieure aux valeurs saisonnières. Les pluies ont été peu fréquentes et peu abondantes.

Pour ce qui est de l'été 2014, malgré un mois de juin chaud et ensoleillé, la France a connu un été particulièrement maussade avec un mois de juillet exceptionnellement pluvieux et une fraîcheur très marquée en août.

Principaux enseignement des suivis réalisés au cours de 2014

Avifaune

Cette seconde année de suivi confirme la répartition hétérogène de la richesse et de la diversité au sein du territoire, avec des carrés plus riches que les autres en lien avec la présence de vallées ou d'éléments du paysage apportant une plus grande diversité d'habitats (vallées, coteaux, boisements, etc). En 2014, le nombre moyen d'espèces contactées par carré localisé au sein du territoire Symbiose est supérieur au nombre d'espèces des autres carrés de Champagne crayeuse. La diversité spécifique est quant à elle égale. Même si il convient d'être prudent vis-à-vis des variations interannuelles et particulièrement vis-à-vis de la météorologie, ce constat met très certainement en exergue une différence contextuelle liée à la présence, au sein du territoire d'étude symbiose, de quelques espèces peu présentes dans le reste de la Champagne crayeuse mais dans de faibles densités. Très logiquement, les espèces de grandes cultures sont largement dominantes sur ce territoire tandis que certaines espèces restent cantonnées à des habitats spécifiques très minoritaires.

A l'instar de l'année 2013, les points d'écoute réalisés ont confirmé **l'abondance des espèces caractéristiques des grandes cultures et en particulier de l'Alouette des champs**. En parallèle, plusieurs espèces inféodées à une diversité d'habitats (boisement, corridors rivulaires) ou de micro-habitats (haies, buisson, bosquets,...) ont été recensées. La fréquence de présence de ces dernières espèces ainsi que leur évolution pourront, avec les précautions de rigueur, refléter, en partie la qualité d'accueil au sein du territoire symbiose.

Entomofaune

Les suivis estivaux ont été affectés par le caractère maussade des conditions climatiques : les averses, le vent et la couverture nuageuse ont un impact sur la mise en œuvre des opérations de capture et sur l'activité de l'entomofaune cible.

L'ajustement des dates de prospections a permis de limiter au maximum l'impact de ces paramètres. Les suivis réalisés en 2014 ne mettent pas en évidence de variations notables dans la

nature des peuplements d'insectes collectés néanmoins des variations d'effectifs, parfois importantes, sont très logiquement observées. Ces variations ne sont bien souvent que transitoires ou liées aux variations périodiques des conditions environnementales dont la météorologie est un paramètre majeur.

De nouvelles espèces ont été observées et de nouveaux groupes ont été étudiés en parallèle afin d'amplifier la connaissance des cortèges d'insectes présents en marges d'espaces cultivés ainsi que sur leurs modes de vie. Ces éléments sont essentiels pour statuer objectivement sur la nature et la pertinence des mesures de gestion qui doivent être appliquées aux espaces interstitiels en contexte agricole.



L'un des objectifs des suivis entomologiques est aussi de concourir à une meilleure connaissance de l'entomofaune en générale et des espèces prédatrices et parasitoïdes en particulier.

Ci-contre, exemples d'espèces d'auxiliaires de cultures contactées lors des prospections opérées en 2014 : à gauche, une redoutable punaise prédatrice de la famille des Nabidae : *Himacerus mirmicoides* et à droite une larve apode de Syrphide. ©J.MIROIR-ME

Les Abeilles domestiques et autres pollinisateurs

Les inventaires réalisés en 2013 ont été poursuivis de manière similaire en 2014. Malgré les aléas climatiques observés durant l'été 2014, les relevés ne semblent pas être affectés. Ce suivi permet d'apprécier de manière globale la capacité d'accueil du paysage agricole pour les espèces de l'entomofaune pollinisatrice et floricole, à l'échelle du territoire.

Les résultats obtenus à l'issue du suivi opéré en 2014 n'affirment pas de tendance particulière mais permettent de mettre en parallèle le contexte des zones de relevés et la diversité des groupes taxonomiques observés : **L'environnement immédiat ainsi que la diversité floristique in situ sont, avec les conditions climatiques, les facteurs majeurs qui semblent influencer sur la diversité et la répartition des espèces floricoles et pollinisatrices.**

Ces éléments à l'instar des données générales relatives à l'entomofaune permettront aussi de favoriser la prise en compte des enjeux relatifs à ces espèces tout en facilitant leur intégration dans la définition des modes de gestion et d'aménagement des espaces agricoles concernés.

Flore

Les suivis réalisés en 2014 ne mettent pas en évidence de changements notables dans la nature et la structure des communautés végétales étudiées dès lors qu'aucun impact extérieur n'est venu perturber la flore en place.

Néanmoins, du fait d'impacts indirects issus d'activités anthropiques (labour proche de la marge, végétation écorchée par le passage d'un engin ou par la mise en œuvre d'opérations de broyage, réfection de l'emprise de dépôt) ou zoogènes (terre mise à nue par le grattis de lapins de garenne, notamment) des variations ont été ponctuellement observées. Les observations effectuées confirment le caractère relativement stable, en l'absence de perturbations, de la

végétation herbacée graminéenne située en marge de chemin de desserte ou en situation de talus.

Suivi « Perdrix grises » - Indice de reproduction : nombre moyen de jeunes par poule en été.

Les conditions climatiques favorables du printemps 2014 laissaient augurer une très bonne reproduction. Malheureusement, le mauvais temps, froid et humide, que les oiseaux ont subi fin juin-début juillet, juste après les éclosions, ont certainement impacté les jeunes compagnies affectant leur taux de survie (manque de disponibilités alimentaire vulnérabilité accrue des jeunes individus en périodes froides et humides). Ainsi, en 2014, l'indice de reproduction moyen la perdrix grise sur le département de la Marne (51) est de 4.4 jeunes par femelle (indice du nombre de jeune par poule d'été). L'indice obtenu dans le cadre des suivis mis en œuvre en 2014 sur la zone d'étude Symbiose apparaît relativement similaire à celui obtenus à l'échelle du département. Néanmoins sur certains secteurs, où les précipitations ont été moins abondantes, le bilan de la reproduction semble meilleur. **Cet indice moyen de 4.4 j/poule permet de renouveler la population, tout en permettant le prélèvement de quelques individus en période de chasse.**

Livrables

Chacun des suivis réalisé fera l'objet d'une note présentant les résultats de la collecte de données opérée durant la période printemps – été 2014.

Suites de cette opération

Sauf ajustements techniques et méthodologiques jugés nécessaires suite à cette seconde année de mise en œuvre, les suivis seront poursuivis en 2015.

Cette opération est financée par :



Recherche sur l'importance des habitats interstitiels (marge de chemins, fourrières, talus, bosquets,...) sur la présence, la diversité et l'ampleur de l'action de l'entomofaune auxiliaire des espaces agri-viticoles

Objectif

Les espaces d'accompagnement, de par leur caractère non productif ont souvent été relégués au second plan dans les stratégies de gestion globales des parcelles agri-viticoles. Pour autant, l'apport de ces espaces apparaît dorénavant moins secondaire aux yeux des spécialistes (Lewis et al., 1997¹; Altieri, 1999²) qui s'accordent sur l'importance des services écosystémiques.

Parallèlement, la recrudescence des espèces adventices et de certaines espèces de ravageurs de cultures, les problématiques locales de gestion de l'hydraulique et des processus érosifs au sein du vignoble, la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité sont des sujets d'actualité qui présentent un lien évident avec la présence et la gestion de ces espaces d'accompagnement.

Toutefois faute de références ciblées, l'identification des facteurs agissants et la généralisation des pratiques favorables demeurent marginaux, par ailleurs, l'absence de données chiffrées quant aux impacts possibles de ces mesures de gestion sur les rendements, sur leur coûts/avantages et sur l'organisation du travail ne permet pas de statuer sur leur intérêt vis-à-vis de l'exploitation. Afin de répondre aux manques d'études récentes à ce sujet, dans le contexte agri-viticole de Champagne, ce projet a pour objectif global de mieux cerner l'apport des espaces d'accompagnement vis-à-vis de la production agri-viticole, de la biodiversité et, si possible, des services écosystémiques³ qui s'y rattachent.

Ainsi des prospections de terrain visant à la rédaction d'un diagnostic synthétique permettant d'identifier les enjeux de proposer aux professionnels agri-viticoles un préprogramme d'actions ont été mis en œuvre durant le printemps et l'été 2014. Ce préprogramme s'appuie sur la mise en œuvre d'inventaires généraux faunistiques et floristiques au sein du vignoble de Nogent-l'Abbesse (51) afin d'acquérir les bases essentielles au développement de cette opération, à sa généralisation ainsi qu'à sa vulgarisation.

L'objectif global de cette opération est de concourir de manière concrète à la connaissance, à la définition d'itinéraires de gestion et de stratégies d'implantations ainsi qu'à la diffusion et à la valorisation des résultats, notamment par le biais de formations.

¹ Lewis, W.J., Lenteren, J.C.V., Phatak, S.C., Tumlinson, J.H. 1997. *A total system approach to sustainable pest management*. Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America 94, 12243-12248.

² Altieri, M. 1999. *The ecological role of biodiversity in agroecosystems*. Agriculture, Ecosystems and Environment 74, 19-31.

³ Bénéfices que l'homme tire des écosystèmes. Enjeu majeur de la stratégie nationale pour la biodiversité

Principaux enseignement des suivis réalisés au cours de la seconde année de suivi

L'année 2014 correspond à la phase diagnostic de cette opération qui vise à déterminer l'intérêt des espaces interstitiels viticoles dans l'accueil et le maintien de la biodiversité. Cet opération se borne donc, pour l'année 2014, à dresser un état des lieux de la situation et à réaliser un inventaire des éléments faunistiques et floristiques à enjeux présents au sein du vignoble ainsi que dans ses marges gérées par les professionnels viticoles.

Les prospections réalisées en 2014 confirment la relative richesse faunistique et plus particulièrement entomologique observé sur d'autres secteurs du territoire d'étude (Vaudemange, Ambonnay, Trépail,...). Ces prospections permettent ainsi de dresser un premier profil des peuplements entomologiques présents dans ce type de contexte. Toutefois, fortement limités par le temps imparti ainsi que la disponibilité de références bibliographiques accessibles, la connaissance entomologique de ce vignoble ne peut raisonnablement être considéré comme exhaustive.

La flore des espaces interstitiels viticoles héberge ponctuellement, généralement au sein de micro-habitats préservés, des espèces remarquables mais la majorité d'entre elles sont des espèces communes adaptées au contexte, ainsi qu'au conditions édaphiques et stationnelles de secteurs concernés. La présence d'espèces exogènes invasives ainsi que celles d'espèces adventices problématiques demeurent relativement localisées au sein du vignoble.

Pour ce qui est des communautés végétales observées, elles peuvent schématiquement être divisées en deux catégories principales : les communautés herbacées graminéennes mesoxéophiles à mésophiles plus ou moins affectées par les activités humaines mais toujours relativement stables et les communautés herbacées hétéroclites de friches mésophiles à nitrophiles, plus ou moins stable, riches en espèces fleuries favorables à l'entomofaune. La caractérisation de ces communautés végétales herbacées, parfois transitoires mais généralement peu caractéristiques, est quasiment impossible du point de vue phytosociologique du fait, notamment, de l'absence de description de ce type de communautés. Une typologie simplifiée est donc en cours d'élaboration afin de favoriser son appréhension par des non-initiés tout en caractérisant de manière la plus précise possible les communautés les plus fréquemment rencontrées.

On observe aussi des faciès d'embroussaillage, des massifs de ronces et de Clématite des haies, des buissons ainsi que des bosquets qui ponctuent le paysage. De nombreux micro-habitats favorables à une (entomo-)faune particulière sont disséminés au sein du vignobles. Il s'agit principalement de zones écorchées, de chemins dénudés, de talus verticaux et de dépôts divers associés à des éléments artificiels (écoulements et routes bétonnées).

Ce contexte particulier mis en parallèle avec les enjeux de valorisation et de sécurisation des parcelles viticoles ainsi que celle relative à la préservation de la biodiversité rendent complexe la définition d'un programme d'actions. Ce type de démarche nécessite, au préalable, la mise en place d'échanges avec la profession viticole (exploitants et organismes professionnels). Un

préprogramme d'actions simple et générique est toutefois proposé afin de poser la problématique et procéder aux ajustements nécessaires dans le cadre de la poursuite de cette opération.

Livrables

Les suivis réalisés feront l'objet de notes synthétiques présentant les résultats de la collecte de données opérée durant la période printemps – été 2014.

Suites de cette opération

Sauf ajustement technique et méthodologiques jugé nécessaires suite à la première année de mise en œuvre, les suivis seront poursuivis en 2015.

Cette opération est financée par :



Créer une rubrique technique à l'attention des agriculteurs et viticulteurs sur le site internet de l'association SYMBIOSE

Objectif

L'objectif de cette opération était de créer une rubrique sur le site Internet de l'association Symbiose afin de centraliser les informations techniques, disponibles en Champagne-Ardenne et autres régions, concourant à la prise en compte et à la connaissance de la biodiversité au sein des espaces ruraux ainsi que les données techniques relatives aux actions (aménagement, ajustements de pratiques) favorables à la biodiversité en contextes agri-viticoles). Cette action a permis de compiler et de centraliser les informations techniques actuellement disponibles (particulièrement les données de l'ensemble des partenaires de l'association).

Création de l'Espace Membres

Dès la création du site Internet www.symbiose-biodiversite.com, certaines pages étaient réservées aux agriculteurs inscrits, ils pouvaient y retrouver notamment les fiches du catalogue des aménagements réalisés l'année dernière.

Afin d'améliorer l'ergonomie du site Internet, un Espace Membres a été créé dans la rubrique « Accompagnement ». Cette espace est accessible uniquement aux agriculteurs inscrits sur le site Internet. A ce jour, 88 personnes se sont inscrits comme utilisateurs de cet espace.

L'Espace Membres est divisé en trois parties :

- Les fiches techniques aménagements et pratiques,
- La Haie – la concevoir, l'implanter et l'entretenir,
- Contacts technique sur la biodiversité.



Copie d'écran de l'Espace Membres

- **Les fiches techniques aménagements et pratiques :**

Cette page a été créée l'année dernière lors de l'ouverture du site Internet. Elle a été réintégrée à l'Espace Membres pour une meilleure lisibilité dans la hiérarchisation du site. Dans cette page les agriculteurs peuvent retrouver un résumé de l'ensemble des fiches du catalogue des aménagements et pratiques favorables à la biodiversité tel que la haie, le buisson, la gestion des bords de chemin...

Ces fiches sont également téléchargeables en format pdf. Pour ceux qui le souhaitent, l'association peut leur faire parvenir un catalogue complet avec l'ensemble des fiches.



- **La Haie – la concevoir, l'implanter et l'entretenir :**

Cette page est spécifique à la réalisation et la mise en place d'une haie. Afin de faciliter la mise en place de cet aménagement pérenne qui ne s'improvise pas, la Chambre d'Agriculture de la Marne et la Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne Ardenne (FRCCA) ont réalisé cinq fiches mémo :

1. Comment structurer une haie ?
2. Comment choisir les essences ?
3. Comment concevoir son projet ?
4. Comment planter une haie ?
5. Comment entretenir une haie ?

Ces fiches, réalisées par ces partenaires de Symbiose, sont complémentaire aux fiches du catalogue des aménagements et pratiques disponibles dans la rubrique précédente.



- **Contacts technique sur la biodiversité :**

Dans cette rubrique les agriculteurs membres peuvent retrouver des informations et contacts d'autres sites Internet sur la biodiversité en milieu agricole et viticole. Cinq sites internet ou outils ont été référencés dans cette page :

- **AuxiMore :** Ce projet piloté par la Chambre d'Agriculture de Picardie propose un site internet permettant de faciliter la reconnaissance des auxiliaires et ravageurs de cultures à l'aide d'une clé de détermination simple et interactive.
- **Agrifaune Champagne Ardenne :** Ce projet développé par la FRCCA propose un accompagnement technique sur la réalisation de pratiques favorables à la biodiversité, notamment sur la mise en place d'interculture.
- **Infloweb :** Ce site internet est une base de données de reconnaissance des adventices de cultures, leur nuisibilité, les facteurs favorisant leur extension ainsi que les différents moyens de lutte. Ce site a été réalisé par les différents instituts techniques agricoles (Arvalis, Cetiom, ITB, INRA...).
- **Interapi :** Cet outil, créé par l'ITSAP (Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation), recense des espèces mellifères et des mélanges d'espèces pour lesquels des informations agronomiques et apicoles sont connues et utilisables pour les planter en interculture ou en jachère.
- **Auto-diagnostic biodiversité :** Cet outil sous forme de livret ou de questionnaire en ligne a été réalisé par la FNSEA. Cet outil permet de faire l'inventaire de la biodiversité présente sur ses parcelles et de capitaliser les actions entreprises et les démarches suivies. Cet outil est utilisable pour communiquer sur cette biodiversité auprès de différents interlocuteurs : collectivités locales, voisins, associations environnementales, écoles, grand public...



Symbiose
pour des paysages de biodiversité

Accueil Accompagnement Expérimentation Sensibilisation Partenaires Espace Presse Contacts

Contacts technique biodiversité

Dans cette rubrique, vous retrouvez les contacts, les outils d'autres acteurs techniques concourant à la prise en compte et à la connaissance de la biodiversité au sein des espaces ruraux.

AuxiMORE : Cultivons les auxiliaires

Le projet AuxiMORE, piloté par la chambre d'agriculture de Picardie, rassemble des partenaires de la recherche, du développement agricole et de la formation. Leur site propose aux agriculteurs plusieurs accompagnements sur la connaissance des auxiliaires et ravageurs de cultures. Vous pourrez notamment y trouver une clé de détermination simple et interactive des différentes bêtes que l'on trouve dans les champs, ainsi que des fiches décrivant les ravageurs et leurs ennemis, et les auxiliaires et leur potentiel contre les ravageurs. AuxiMORE propose également des formations pour favoriser les pratiques culturales bénéfiques aux auxiliaires.

Site Internet : uneteladansmonchamp.fr

Agrifaune Champagne-Ardenne

Ce projet s'inscrit dans la lignée des actions de la FRCCA pour l'aménagement du territoire, en proposant des accompagnements techniques sur l'implantation de différents aménagements en faveur de la faune sauvage. Comme par exemple les bouchons, les haies et les bandes enherbées mellifères.

En Champagne-Ardenne, Agrifaune rassemble la Fédération Régionale des Chasseurs, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, la Chambre Régionale d'Agriculture et la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.

Site Internet : www.agrifaunechampagneardenne.com

Infloweb : connaître et gérer la flore adventice

Infloweb est une base de données sur les plantes adventices permettant leur reconnaissance. Après avoir sélectionné l'adventice qui vous intéresse, vous accédez à des informations utiles sur sa description botanique (avec illustrations), sa biologie, son affinité vis-à-vis des milieux et des cultures, les facteurs favorables à son extension, et sa nuisibilité dans les grandes cultures, y compris les espèces porte-graines. Les différents moyens de lutte disponibles sont aussi passés en revue : méthodes préventives et agronomiques, choix des herbicides les plus adaptés et désherbage mécanique.

Site Internet : www.infloweb.fr

Interapi : gérer la ressource mellifère

Interapi est un outil créé par l'ITSAP (Institut Technique et Scientifique de l'Apiculture et de la Pollinisation). Cet outil recense 30 espèces mellifères et 4 mélanges pour lesquels des informations agronomiques et apicoles sont connues et utilisables pour les planter en interculture ou en jachère. Cet outil s'adresse aux acteurs du monde rural dans leur ensemble (agriculteurs, apiculteurs, techniciens et ingénieurs du développement rural).

Site Internet : www.interapi.fr

Auto-diagnostic biodiversité de son exploitation

Pour faire connaître le lien étroit entre agriculture et biodiversité, la FNSEA propose un auto-diagnostic « Biodiversité agricole : mieux évaluer votre exploitation pour communiquer plus ». Cet outil permet de faire l'inventaire de la biodiversité présente sur ses parcelles et de capitaliser les actions entreprises et les démarches suivies. Cet outil est utilisable pour communiquer sur cette biodiversité auprès de différents interlocuteurs : collectivités locales, voisins, associations environnementales, écoles, grand public...

Cet autodiagnostic est disponible sous forme de livret à télécharger (pdf) ou réalisable sur un questionnaire en ligne.

Association Symbiose
Maison des Agriculteurs - 2, rue Léon Pélissier - 51064 Permy cédex 2
Tél. 03 26 34 75 55 - E-mail : contact@symbiose-biodiversite.com

Suites de cette opération

La volonté de l'association est de développer l'Espace Membres pour apporter toujours plus d'informations et d'outils pour les agriculteurs en recherche de connaissances sur les pratiques favorables à la biodiversité. La partie « Contacts technique sur la biodiversité » pourra être développée (liens vers d'autres partenaires - comme le programme BiodiversID).

Cette opération est financée par :



Le Parcours découverte à Berru – Un projet à développer et à reproduire

En 2013, une plateforme de démonstration rassemblant la majorité des aménagements favorables à la biodiversité pouvant être implantés au sein des espaces de grandes cultures a été créée sur une parcelle de 23 ares sur la commune de Berru (Nord-est de Reims).

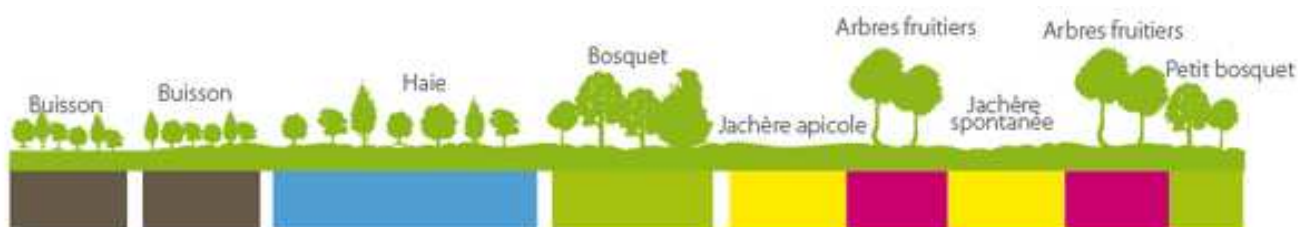
L'objectif de cette parcelle pédagogique est de vulgariser les différentes techniques et aménagements qui peuvent être réalisés en Champagne crayeuse. Elle est à destination des agriculteurs ainsi que des écoles et du grand public. Cette parcelle est accessible librement.

Cette parcelle a été mise à disposition par Vincent Godin, agriculteur à Berru.

Elle est découpée en différents îlots entourés de bandes enherbées, chaque îlot a sa spécificité.

2013

- Plantation des différents aménagements avec la participation des chasseurs et des exploitants, de la Fédération Régionale des Chasseurs et de la Chambre d'agriculture de la Marne.



- Mise en place de différents types de paillages qu'il est possible d'utiliser.
- Installation de panneaux explicatifs.

En 2014

- Cette parcelle a fait l'objet de plusieurs visites de groupe :
 - o MFR de Vertus, Bac Pro, 16 et 25 septembre
 - o AgroParisTech, 3^{ème} année ingénierie de l'Environnement « Eaux, déchets, Aménagements durables », 19 novembre.
 - o Reims Métropole

- Une affiche de 4 x 3 m a été placée près de la route l'Abbesse.



disposée en bas de la parcelle entre Berru et Nogent

- Une charte d'entretien de la parcelle a été réalisée.
- Des informations détaillées se rapportant aux aménagements ont été mises sur le site (intérêt biodiversité de chaque espèce/aménagement, évolution des plantes...).

Un stagiaire a travaillé sur ces projets à partir d'octobre 2014.

En 2015, la volonté des partenaires sur ce parcours découverte est de :

- Mobiliser un centre d'aide aux personnes pour l'entretien de cette parcelle.
- Disposer une ruche pédagogique
- Proposer un panneau de lecture du paysage inter actif pour comprendre l'évolution du paysage :
 - o Flasch codes vers site internet
 - o Vidéo et bande son associées au descriptif du panneau
- Organiser des visites commentées des aménagements auprès des agents de développement et exploitants.

Cette opération est financée par



Symbiose, une association montrée en modèle

Foire de Chalons, Conférences, et Rencontres

L'association Symbiose est invitée lors de la **Foire de Chalons** à deux conférences pour présenter son organisation et ses travaux le 5 septembre :

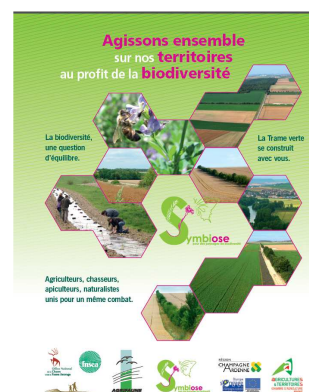
- Les Ateliers de la Terre – Cercle de réflexion dans la mise en relation d'acteurs s'intéressant aux défis du développement durable.
- Le Pays de Chalons « agriculture et projet de territoire »
- Conférence à la SAF (Société des agriculteurs de France)



L'association a reçu le 12.09 Madame **Pascale Dunoyer**, Inspectrice en chef de la santé publique vétérinaire Conseil Général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Le sujet de la rencontre était : La ressource alimentaire des abeilles, le dialogue apiculteurs/agriculteurs et la gestion des territoires. Cette rencontre sera probablement suivie d'un rendez-vous au Ministère.

Intervention de l'association au **colloque Agrifaune**, le 21 octobre.
« De l'exploitation au territoire : impacts techniques et socio-économiques des aménagements pour l'agri-faune ».



Cette opération est financée par :



RTE – Symbiose

Combiner développement et préservation des ressources



Réseau de transport d'électricité

Dès 2016, la reconstruction de la ligne électrique à 400 000 volts qui relie Charleville-Mézières à Reims devrait être effective. Sur environ 80 kms, cette nouvelle ligne permettra d'assurer la pérennité de l'alimentation électrique de la Champagne-Ardenne et d'accompagner son développement.

Dans l'objectif de minimiser l'empreinte de cette infrastructure sur l'environnement et le paysage, RTE a sollicité Symbiose afin d'envisager les actions concrètes sur le terrain.

Cette démarche unique en France par son ampleur a pour ambition d'être reproductible sur d'autres territoires.

La présence des propriétaires, exploitants, chasseurs et autres acteurs locaux dans l'association Symbiose garantit la faisabilité des actions qui seront retenues.

Les partenaires de Symbiose ont travaillé dans un premier temps à la réalisation d'un diagnostic permettant de définir les enjeux écologiques des territoires traversés par la future ligne et des contraintes techniques liées à l'exploitation de celle-ci.

A partir de ce diagnostic des aménagements simples d'entretien afin qu'ils soient pérennes dans le temps et appropriés aux régions naturelles et

Trois types d'aménagements sous pylônes ont été retenus :

Couvert herbacé



- dactyle aggloméré
- pâturin commun
- pâturin des prés
- lotier corniculé

Couvert fleuri



- origan
- lotier corniculé
- silène enflée
- grande marguerite
- pâturin commun ...

Couvert arbustif



- cornouiller sanguin
- viorne obier
- viorne lantane ...

Dans un deuxième temps, les partenaires Symbiose ont sensibilisés les exploitants et propriétaires situés sous la future ligne aux atouts de la mise en place de ces aménagements :

- 3 réunions de sensibilisation dans la Marne et les Ardennes
- Réalisation d'une plaquette

Les enquêtes papier et téléphoniques permettent de constater que ce projet d'aménagements sous pylônes est une réussite. Près de 100 pylônes (à ce jour d'après enquête) seront aménagés sur la partie zone cultivée (potentiel : 120 sur secteur cultivé).

Enfin, les partenaires ont travaillé sur le cahier des charges techniques (plantations et entretien).

En 2015, les partenaires Symbiose ont pour missions :

- Définir les actions à mettre en place dans la partie bocage (Nord Ardennes).
- Estimer les commandes de plants et semences
- Suivre les plantations
- Préparer les protocoles de suivi scientifiques (opérationnels dès les installations de pylônes).

RTE mobilise les compétences de Symbiose sur d'autres actions en 2014 :

- Poste électrique de Val-de-Vesle (51) : Valoriser les emprises extérieures des postes électriques en milieu agricole en développant, notamment, la biodiversité alentours tout en tenant compte des enjeux de la Trame Verte.
- Définir et tester des modes de gestion durable de la végétation au sein des postes électriques, visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.



Plaquette remise aux exploitants lors des réunions de sensibilisation

Mobilisation collective pour l'Agro-écologie

GIEE 52

Dans le cadre du projet soutenu par la Chambre régionale champagne Ardenne et impulsé par une dizaine d'agriculteurs de la Haute Marne, Symbiose a été identifié en mars 2014 comme partenaire technique sur labiodiversité.

Les exploitants situés dans la région du Barrois recherchent la double performance économique et écologique.

Ils souhaitent réduire au maximum le travail du sol, maintenir une couverture végétale permanente et allonger les rotations par l'introduction de cultures de printemps et de légumineuses. Le changement des systèmes de cultures sera réalisé sur 3 ans.

Symbiose aura pour mission d'apporter la méthodologie sur l'approche biodiversité.

Participation aux travaux et réflexions sur les trames vertes et bleues

Symbiose est présente et apporte ses compétences aux ateliers, comités organisés par le PNR de la Montagne de Reims sur le sujet de la trame verte et bleue.

Symbiose a été identifiée comme partenaire biodiversité dans le projet de la BA112.

LE TERRITOIRE AU PROFIT DE LA BIODIVERSITE

Fort de leur expérience positive sur les actions menées en commun, les organismes de Symbiose souhaitent mettre en place en 2015 un projet de territoire.

La volonté des partenaires est d'unir leurs compétences pour définir une méthode permettant aux acteurs de terrain de mettre en place des continuités écologiques sur un espace à l'échelle communale voire intercommunal.

Plusieurs motivations amènent à ce projet :

- Les démarches volontaires des exploitants à se regrouper dans un même village pour identifier les actions collectives et territoriales à mettre en place.
- Les observations et analyses des OPA sur les bénéfices des actions biodiversité au-delà du raisonnement parcellaire.
- La démarche soutenue par le Pays de Chalons souhaitant repenser la manière de concevoir la mise en place de trame verte et bleue.
- La prise en compte de la nécessité de concilier la production à la protection de l'environnement et au rôle social de l'agriculture. La conscience collective, émergente, de l'importance de refaçonner le paysage qui a subi trop de bouleversements sans tenir compte des enjeux environnementaux.
- L'enjeu de concevoir une vision partagée du paysage entre acteurs (agriculteurs, environnementalistes, politiques, administratifs).

Vision agriculteur : Il occupe 60% à 80% du territoire. Il est producteur de matières alimentaires, la biodiversité est utile (pollinisation, auxiliaires des cultures...). Il est présent sur les territoires ruraux et joue un rôle social.

Vision environnementalistes : protections des espèces, zones protégées, diminuer l'impact de l'agriculture, notion d'habitats.

Vision chasseurs : protection de la faune, notion d'habitats.

Vision apiculteurs : protection des abeilles, pollinisateurs, besoin de plantes mellifères, habitats

Vision collectivités : avoir des territoires où il fait bon vivre.

Le projet est de définir une méthode pour construire des continuités écologiques.

Les facteurs de réussite identifiés :

L'implication volontaire des acteurs d'un territoire (agriculteurs, collectivités...)

La prise en compte des réalités du terrain, des particularités paysagères du territoire (diagnostic préalable).

La capacité à mettre en œuvre une méthode simple pour qu'elle soit reproductible.

La mutualisation des compétences pour accompagner le projet.

Pour réaliser ce projet les partenaires identifiés sont la Chambre d'agriculture de la Marne, LPO Champagne Ardenne, la FDSEA51, FARRE, Réseau biodiversité pour les Abeilles, la FRCA, La Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne Ardenne, l'Adasea, la Fédération Régionale des Coopératives, la collectivité Pays de Chalons, le lycée de Sommes Vesle, la commune de Tilloy Bellay, les agriculteurs de la commune ou communes alentours.

Le pilotage technique sera assuré par la Chambre d'agriculture des Ardennes.

La méthodologie :

Mise en place du groupe de travail.

Définition des objectifs et résultats attendus par les partenaires du projet.

Présentation des partenaires aux agriculteurs, commune, association foncière.

Première étape :

Etat des lieux pour mesurer la performance écologique et paysagère déjà existante sur le territoire :

- Cartographie de l'existant (prise en compte des atouts et contraintes)
- Identification des zones prioritaires, secondaires
- Identification des aménagements les plus performants

Deuxième étape :

Evaluation du potentiel de la performance écologique et paysagère du territoire :

- Nouvelle cartographie comprenant l'existant et les aménagements réalisables pour constituer des continuités.
- Etude de faisabilité (mise en cohérence par rapport aux réglementations, analyse des coûts, moyens nécessaires).

Troisième étape : Définition de la mise en œuvre - 2016

Pour que ce projet réussisse un consensus entre acteurs devra être trouvé pour définir une cohérence dans les choix d'aménagements qui permettent de répondre aux exigences de chacun avec un niveau de performance écologique intéressant.

Pour que ce projet réussisse il devra être reproductible et durable dans le temps.

La démarche sera pédagogique pour gagner la confiance des acteurs de terrain et ainsi être déployée dans d'autres unités paysagères du Pays de Chalons dans un premier temps.

Pour que ce projet réussisse, les agriculteurs devront s'engager volontairement et collectivement sur cette démarche innovante et inédite en plaine de grande culture. Les agriculteurs sont les maillons incontournables pour l'évolution des paysages.

COMPENSATION ECOLOGIQUE, une nécessaire concertation

Des maîtres d'ouvrage (exemple : windvision, GDF), contraints de mettre en place des mesures de compensation écologique pour certains de leurs projets (après avoir évité et réduit les impacts qui pouvaient l'être), contactent directement les agriculteurs, mandatent des bureaux d'études (ex : in vivo, biotope) ou encore contactent les acteurs locaux (CA51, FDC, symbiose) pour réaliser la mise en œuvre concrète de ces mesures.

Depuis le Grenelle de l'environnement les projets qui peuvent nécessiter la mise en œuvre de mesures de compensation se multiplient.

Les projets concernés par cette mesure de compensation se diversifient : infrastructures (autoroutes, parcs éoliens...), outils de planification urbaines (révision SCoT, PLU...), défrichements de bois privés ou encore travaux agricoles (travaux hydrauliques, ICPE soumis à autorisation...)

Les mesures de compensation écologique doivent très souvent être mises en place sur des terres agricoles ce qui induit un risque de diminution des surfaces dédiées à l'activité agricole. Cette ponction des terres agricoles se cumule souvent avec celle nécessaire à la réalisation du projet lui-même (ex : autoroute), un phénomène de « double peine » est observé.

Les partenaires de Symbiose constatent pour être approchés par les opérateurs qu'aucune méthode n'est mise en place pour connaître les mesures cohérentes, appropriées et efficaces sur le terrain. Les mesures de compensation sont fondées sur des historiques, pratiques, sans analyse de leur reproductibilité.

Les partenaires de Symbiose souhaitent être force d'actions dans ce travail de définition des mesures de compensation et ce pour :

- Adapter les mesures aux enjeux réels du territoire
- Définir des mesures raisonnées, simples et efficaces
- Définir des démarches collectives et de territoire (notion de continuités écologiques, corridors, tramer verte).
- Réaliser un suivi dans le temps (mesure d'efficacité)

Novembre : Rencontre de In vivo

Décembre : Rencontre Windvision

Le bilan 2014 pour l'association est très positif.

Le nombre de professionnels de l'agriculture, public cible de l'association, aux réunions de sensibilisation terrain est croissant, le nombre d'inscrits à la newsletter a doublé en 1 an, les demandes d'interventions dans les réunions des organismes techniques (coopératives, GEDA) se multiplient.

Ces indicateurs démontrent que les missions, projets sous l'égide Symbiose répondent à des besoins :

- Mise en réseau des compétences.
- Mise en place de projets innovants et de recherches appliquées.
- Recherche de connaissances appliquées et techniques sur la biodiversité
- Nécessaire cohésion des organismes à se rassembler autour de réglementation complexe (compensation écologique) pour répondre aux enjeux de concilier économie et biodiversité.
- Démarches collectives encouragées par des contraintes économiques et réglementaires.

Le contexte d'une politique agricole verte tend à donner de la légitimité aux missions de Symbiose, cependant le facteur de réussite des projets est l'engagement volontaire des acteurs et répondre aux obligations réglementaires est perçu comme une contrainte et un frein à l'initiative. L'autre facteur limitant est celui du coût induit par la mise en place d'aménagements biodiversité. Les changements de pratiques, de structuration du paysage (échelle parcellaire ou territoire) ont une conséquence directe de perte de production et donc de revenu. Ce manque à gagner n'est pas un obstacle mais plutôt un frein dans la réalisation des aménagements.

Les nouveaux partenaires qui ont rejoint l'association en 2014, le Pays de Chalons, le lycée de Somme Suippe, démontrent la capacité d'adhésion de différents acteurs mais affirment principalement les nouveaux enjeux autour des grands sujets que sont la biodiversité à l'échelle de territoire et les notions de cadre de vie et de paysages.

Les partenaires de l'association Symbiose renouvèlent leurs remerciements aux financeurs et espèrent garder leur confiance sur les futurs projets.

Coordonnées de l'association :

Symbiose, pour des paysages de biodiversité
Maison des Agriculteurs
2 rue Léon Patoux
51 100 REIMS

03 26 04 75 09
E-mail : contact@symbiose-biodiversité.com
www.symbiose-biodiversité.com

ANNEXES

DOSSIER : DES IDÉES POUR L'ENVIRONNEMENT

DANS LE DÉTAIL L'association Symbiose étudie les paysages agri-viticoles champenois en s'intéressant aux talus, fourrières et autres marges.

Un autre regard

Les talus, fourrières et autres marges font partie intégrante des paysages agri-viticoles. Pour autant, ils restent méconnus des usagers de l'espace rural. Dans bien des cas, ils ne sont pas considérés comme une composante des parcelles mais comme des espaces incultes dont la gestion peut s'avérer contraignante.

Sur la base d'observations et de suivis opérés au sein d'espaces ruraux de Champagne crayeuse, l'association Symbiose en partenariat avec l'ensemble des organismes professionnels agri-viticoles, propose aux exploitants et aux gestionnaires de porter un autre regard sur ces espaces. L'objectif principal que s'est fixé l'association, vis-à-vis de ces zones : déterminer objectivement s'ils constituent une gêne permanente ou s'ils peuvent, moyennant certains ajustements, être une opportunité pour l'exploitant. Présentation de quelques pistes de réflexion.

Habitats pour des cortèges d'espèces

Occupant des zones interstitielles de faibles emprises (marges de chemins de dessert, emprises de dépôts, fourrières, délaissées...), souvent linéaires et enclavées, ces espaces semblent, de prime abord, peu favorables à la présence d'espèces animales et végétales d'intérêt. Bien au contraire, ils sont souvent considérés comme des réservoirs d'espèces nuisibles.

Toutefois, même si la situation est contrastée, leur relative naturalité et leur contiguïté avec les parcelles cultivées leur confèrent un rôle fonctionnel indéniable. En effet, outre une fonction de « zone tampon » li-

mitant, dans une certaine mesure, la dispersion des effluents ainsi que l'érosion des sols, ces milieux particuliers constituent des habitats pour des cortèges d'espèces d'insectes et de plantes neutres ou alliés de la régulation naturelle des déprédateurs et des adventices de cultures.

La flore spontanée, un atout de taille

Initialement, la flore spontanée des marges de parcelles viticoles était constituée d'espèces herbacées maigres stables et adaptées à la topographie et à la nature du sol. Malheureusement, source de craintes vis-à-vis d'un développement non maîtrisé d'espèces adventices ou d'organismes déprédateurs, les espaces d'accompagnement des parcelles agri-viticoles (marges de chemins, fourrières, talus...) ont bien souvent été gérés de manière radicale et/ou systématique.

Il suffit d'observer avec attention le résultat de ces actions pour remarquer par exemple qu'un talus régulièrement désherbé, héberge systématiquement du brome stérile – que le remaniement d'une fourrière ou d'un talus favorise le développement d'espèces végétales instables (dont de nombreuses adventices à problèmes), qui malgré un caractère prolifique n'opposent qu'une faible résistance à l'érosion. A contrario, un talus préservé héberge généralement des espèces végétales spontanées naturellement fixatrices des sols nus et dont le développement et la couverture limitent l'érosion superficielle. Ce, tout en retenant efficacement une bonne part du substrat. Ainsi, la flore spontanée peut être un atout de taille pour les viticulteurs en assu-

rant la réalisation de plusieurs services gratuits (maintien des sols, réservoir d'auxiliaires de cultures...) tout en facilitant la gestion des espaces qu'elle couvre.

La gestion constitue un facteur déterminant vis-à-vis de la nature et de l'évolution des couverts végétaux se développant au sein de ces espaces particuliers. Moyennant un diagnostic de la situation et la mise en œuvre d'ajustements et de pratiques adaptées, il est possible (avec un temps variable selon l'état de dégradation de la flore) d'obtenir le retour à des situations stables de couverts spontanés défavorables aux espèces annuelles sources de nuisances au sein des parcelles. Adaptée au sol et à l'environnement immédiat, la flore spontanée est, dans la limite de contrainte technique, à préférer aux semis de couverts dont les plus-values sont éphémères et souvent limitées.

Pas de désherbage chimique pour les talus

Enfin, si l'on veut présenter rapidement les techniques de gestion qui semblent, au regard des éléments dont nous disposons actuellement, les plus adaptées aux contraintes techniques des exploitants tout en étant plus favorables aux éléments de faune et de flore locaux, il est important de distinguer trois compartiments distincts : les talus, les chemins et fourrières ainsi que les talus en lisière de boisements.

Pour les talus, l'entretien doit être exempt de tout désherbage chimique. Il est important de privilégier la fauche des stations d'espèces adventices ou envahissantes (avant montée en graines) afin d'enrayer leur prolifération tout en favorisant la reconstitution d'un couvert spontané qui s'opposera naturellement à la pousse de ces espèces indésirables. Si le couvert herbacé est exempt de taches d'adventices, le recours à une fauche annuelle (ou tous les 2 ans) tardive ou précoce (dans l'idéal entre septembre et mi-mars) est une méthode adaptée au talus crayeux. Le maintien, l'entretien voire l'implantation localisée d'éléments arbustifs permet de diversifier les habitats favorables à la faune tout en augmentant la stabilité des pentes. Par contre la présence de climatisse des haies demeure une problématique épineuse auquel le gestionnaire peut être confronté. Il est impossible de proposer une méthode générale permettant de réguler durablement la présence de cette espèce envahissante. Seule une analyse au cas par cas permettra d'apporter une réponse adéquate. Toutefois, la mise en œuvre de deux fauches (une précoce et une tardive) permet d'affaiblir la plante et d'en limiter l'expansion.



Riches pelouse calcicole localisée sur un talus viticole. On remarque la floraison remarquable du genêt poilu et de la potentille printanière. Ce talus enclavé au sein des vignes bénéficie d'un historique d'entretien exempt de désherbage chimique ainsi que d'une gestion par le biais d'une fauche annuelle. – commune de Billy-le-Grand (51).

Une tonte la plus tardive possible

En ce qui concerne les chemins et les fourrières, la flore à l'instar de celle des prairies pâturées intègre de nombreuses espèces résistantes au tassement et à la coupe régulière telles que le ray-grass, le trèfle rampant et la potentille rampante. Compte tenu des contraintes imposées à la flore, sa diversification apparaît complexe. Néanmoins, un ajustement des pratiques peut permettre d'agir de manière satisfaisante sur le couvert herbacé. Par exemple, lorsque cela est techniquement possible, il est intéressant d'opter pour une tonte la plus tardive possible. La fauche tardive permet aux espèces végétales de fleurir et de produire des semences. Afin de limiter le développement des espèces adventices indésirables, il est aussi conseillé de limiter l'enrichissement du sol en réduisant au maximum la fréquence des tontes et, quand cela est possible, en exportant les produits.

Espèces et habitats naturels remarquables

Enfin, les lisières de forêts hébergent, dans bien des cas, des espèces et des habitats naturels remarquables. Interface entre

les boisements et le vignoble ces espaces font l'objet d'une gestion (contrôle du développement des broussailles) nécessaire au maintien des éléments de faune et de flore dépendant des milieux herbacés ouverts. Malheureusement, l'absence de gestion régulière ou la mise en œuvre d'opérations trop brutales (talutage et désherbage chimique) sont de nature à compromettre le maintien des espèces les plus fragiles tout en favorisant le développement d'espèces végétales indésirables. Aussi, la mise en place d'un broyage annuel tardif (septembre-octobre) est de nature à limiter le développement des climatisse des haies et des broussailles tout en permettant aux espèces animales et végétales d'effectuer leurs cycles vitaux. Les secteurs les plus embroussaillés nécessitent toutefois la mise en œuvre d'opérations de gestion plus appuyées associant un broyage précoce (entre fin février et mi-mars) et un broyage tardif (septembre-octobre).

Jérémy Miroir

Sarl Miroir Environnement
Chargé du suivi technique
et scientifique
des programmes développés
par l'association Symbiose



Talus viticole faisant l'objet d'un désherbage systématique. On remarque la dominance du brome stérile et on imagine le risque de dissémination de cette espèce indésirable. L'entretien par le biais d'herbicides se révèle bien souvent contre-productif. Coûteux, ce mode de gestion induit de nombreux désagréments pour l'exploitant : absence de stabilisation des pentes, développement d'espèces adventices envahissantes (ici le Brome stérile) et faible accueil d'espèces auxiliaires – commune de Billy-le-Grand (51).

BIODIVERSITÉ Les acteurs du territoire agissent ensemble au profit de la biodiversité au sein de l'association «Symbiose, pour des paysages de biodiversité».

Symbiose : une association originale en faveur de la biodiversité

L'association «Symbiose, pour des paysages de biodiversité» a été créée en mars 2012 pour faire suite au programme du même nom initié par différents acteurs du territoire (organismes agricoles, associations environnementales, institutions, collectivités territoriales).

Différents acteurs

En 2009, au lancement de ce programme, les missions étaient de réaliser un diagnostic sur la biodiversité dans les plaines de Champagne et d'expérimenter des pratiques favorables à la biodiversité sur un territoire d'étude de 35 communes à l'est de Reims.

Au terme du programme d'étude et afin de pérenniser les objectifs de ce programme, les acteurs ont souhaité créer une association. Cette association réunit les membres fondateurs (Adasea 51, Chambre d'agriculture départementale et régionale, FDSEA,



Fin juillet 2013, des viticulteurs sont venus à Ambonnay pour observer les différents aménagements et pratiques favorables à la biodiversité.

FRSEA, Farre, Fédération régionale des chasseurs, Fédération régionale des coopératives agri-

coles, Jeunes Agriculteurs, LPO, Réseau Biodiversité pour les abeilles, Syndicat général des

vignerons) avec le soutien financier de la région Champagne-Ardenne, de l'Europe (FEADER) et de la Chambre départementale d'agriculture de la Marne.

Différentes compétences

L'association se positionne comme force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités du territoire. Cette démarche passe par différentes compétences :

- d'expérimentation, par l'acquisition de références scientifiques avec le suivi d'indicateurs de biodiversité (oiseaux, pollinisateurs, flores, faunes sauvages) et la mise en place d'une plateforme d'expérimentation à Berru (parcours découverte de la biodiversité).
- d'accompagnement, notamment auprès d'agriculteurs ou de viticulteurs pour la mise en place de nouvelles pratiques et

aménagements favorables à la biodiversité (fauchage raisonné des bords de chemins, haies, buissons...).

- de communication, par la réalisation de documents et supports d'information à destination du public agricole, scolaire ou grand public.

L'association s'attache à faire émerger et à accompagner des initiatives en faveur de la biodiversité, sur le territoire d'études, afin de permettre leur déploiement sur l'ensemble de la région Champagne-Ardenne. Ce territoire d'expérimentation représente des paysages de la région (plaine de grandes cultures, vignes, cours d'eau, ville, espaces naturels et infrastructures de transports).

Alexis Leherle
Animateur Symbiose

Retrouver toute l'information sur l'association :
www.symbiose-biodiversite.com

Article Marne Viticole du 14 février 2014 sur « Symbiose une association originale »

AU FIL DE LA SEMAINE

BIODIVERSITÉ L'association Symbiose lance une expérimentation sur Beine-Nauroy pour favoriser l'alimentation des abeilles grâce à une gestion différenciée de la fauche de luzerne.

Les agriculteurs de Beine-Nauroy s'engagent pour nourrir les abeilles

A l'initiative de l'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » avec la collaboration des coopératives de Luzéal et Pusieulx, les agriculteurs exploitant sur la commune de Beine-Nauroy ont répondu présents, mardi 8 avril, à la présentation d'un projet d'expérimentation associant enjeux écologiques et économiques avec la production de la luzerne et disponibilité de la ressource pour les abeilles.

Si dans la région de la Champagne crayeuse la production de luzerne est reconnue comme ayant de véritables atouts dans les domaines économiques, sociétaux et environnementaux et est également une véritable ressource alimentaire pour les abeilles, il apparaît cependant au regard des apiculteurs que l'implantation et la récolte de la luzerne pourraient être optimisées pour générer plus de ressources pour les abeilles et donc plus de production de miel issue de luzerne.

Par ailleurs, les abeilles apportent un véritable service pour l'agriculture puisque comme le précise Philippe Lecompte, apiculteur et président du réseau biodiversité pour les Abeilles « 70 % des espèces cultivées dans le monde



70 % des espèces cultivées dans le monde, dont la luzerne, ont besoin des pollinisateurs.

ont besoin de la pollinisation, comme la luzerne ou le colza ».

Différents projets menés sur le suivi de l'abeille domestique ont déjà permis de mettre en évidence un intérêt des bandes de luzerne non fauchées pour la fourniture de quantités importantes de nectar pour les colonies d'abeilles avec des effets très positifs sur la qualité de miel produite.

L'enjeu du projet présenté aux agriculteurs de Beine repose sur la pérennité de bandes de luzerne dans les parcelles afin d'étudier

l'impact sur la disponibilité de la ressource pour les abeilles.

Cette expérience conforte un peu plus l'importance de la production de luzerne et l'enjeu de son développement.

À Beine-Nauroy environ 400 ha de luzerne sont cultivés (soit 17 % de la SAU de la commune). Le projet engage les agriculteurs de la commune à laisser une bande de luzerne non-fauchée sur une de leurs parcelles et ce pour permettre de disposer de façon constante de ha de luzerne en

fleur à disposition des insectes pollinisateurs (soit 3 % de la surface de luzerne).

Concrètement lors des trois premières coupes de luzerne, l'agriculteur laissera en place une bande non-fauchée qui sera positionnée alternativement de part et d'autre de la parcelle. Ces bandes mellifères, présentes au cœur de la plaine à des moments clés, permettront un butinage des abeilles assurant ainsi une production de miel régulière tout en contribuant à la survie

des ruchers durant les périodes de disette.

Le suivi de différents ruchers sur la commune et autour permettra d'évaluer l'incidence de cette gestion différenciée et également de connaître la période la plus intéressante pour les abeilles. Cette expérience menée sur trois ans est réalisable grâce à l'engagement et au soutien financier de la Fondation d'entreprise du Crédit Agricole Nord-Est, de la Dreal, de la région Champagne-Ardenne et du Feader.

Tous les exploitants présents ont affirmé leur volonté d'adhérer à ce projet.

« Cette démarche est très intéressante car elle concilie écologie et économie en travaillant avec les acteurs locaux, à l'échelle d'un territoire », a appuyé la Dreal lors de la présentation du projet.

Un engouement qui devrait être vite partagé au regard du vif succès de cette première réunion de lancement.

Pour les exploitants de la commune de Beine-Nauroy qui n'ont pas pu participer à cette réunion, ils sont invités à contacter le chef de plaine de leur coopérative de déshydratation.

Alexis Leherle
Animateur Symbiose
03 26 04 75 09

Article Marne Agricole du 18 avril 201 sur « Les agriculteurs de Beine-Nauroy s'engagent pour nourrir les abeilles »



DOSSIER DE PRESSE

Lancement d'une expérimentation innovante à Beine-Nauroy

Agriculteurs, apiculteurs et coopératives de
luzerne se mobilisent pour les abeilles

Lundi 2 juin 2014

www.symbiose-biodiversite.com

Avec le soutien financier de :



Dossier de presse de 7 pages du 2 juin 2014 « Lancement d'une expérimentation innovante à Beine-Nauroy–
Agriculteurs, apiculteurs et coopératives de luzerne se mobilisent pour les abeilles »



Communiqué de presse

Agriculture et apiculture : un bénéfice partagé par une diversité d'acteurs

Le 2 juin, l'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » rassemblait apiculteurs, agriculteurs et financeurs à Beine Nauroy pour le lancement d'un projet inédit en Champagne-Ardenne. « Laisser en fleurs les bandes de luzerne pour favoriser la ressource alimentaire des abeilles et donc garantir la santé de ces pollinisateurs et producteurs de miel », telle est l'expérience lancée par les Coopératives de déshydratation de Luzéal et Puisieulx, les apiculteurs et les producteurs de luzerne de la commune de Beine Nauroy.

Si ce projet a reçu très rapidement des soutiens c'est qu'il répond à des enjeux, intérêts multiples.

En effet, la luzerne, plante vertueuse en Champagne, répond aux problématiques de la qualité de l'eau et de la production de protéines (la France importe 50% de ses besoins en protéine). Les pollinisateurs, quant à eux, assurent la reproduction des plantes à fleurs. Ils contribuent à la pollinisation et à l'augmentation des rendements de nombreuses cultures (colza, tournesol, arbres fruitiers...). Permettre aux abeilles de se nourrir sur plus longue période en gérant différemment la récolte de luzerne c'est aussi garantir une meilleure santé facteur de clé pour la quantité et la qualité du miel.

Si le projet combine intérêt agronomique, environnemental et économique, il est également pour les financeurs une opportunité de soutenir des actions concrètes, collectives et d'actualité.

Pour la Fondation d'Entreprise du Crédit agricole Nord Est, son Président, Pascal Lequeux précise que c'est à l'unanimité que le Conseil d'administration a souhaité soutenir ce projet de société.

Pour Nicolas Sornin-Petit, Chef du service Milieux naturels DREAL, financer ce projet permet notamment de décliner de façon plus lisible, plus locale les continuités écologiques dont la démarche est inscrite dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

Passionnés par leur profession, Benoît Collard agriculteur et Secrétaire général de Symbiose et Philippe Lecompte, Apiculteur et Président du Réseau Biodiversité pour les Abeilles ont présenté, dans une bande de luzerne, le détail le protocole, les effets attendus de cette expérience menée sur 3 ans.

Pour plus de détails.....

A Beine-Nauroy environ 400 ha de luzerne sont cultivés (soit 17 % de la SAU de la commune). Pour ce projet, 16 agriculteurs de la commune s'engagent à laisser une bande de luzerne non-fauchée sur une de leurs parcelles et ce pour permettre de disposer de façon d'environ 10 ha de luzerne en fleur à disposition des insectes pollinisateurs.

Concrètement lors des trois premières coupes de luzerne, l'agriculteur laisse en place une bande non-fauchée qui sera positionnée alternativement de part et d'autre de la parcelle. Ces bandes mellifères, présentes au cœur de la plaine à des moments clés, permettront un butinage des abeilles assurant ainsi une production de miel régulière tout en contribuant à la survie des ruchers durant les périodes de disette.

Le suivi de différents ruchers sur la commune et autour permettra d'évaluer l'incidence de cette gestion différenciée et également de connaître la période la plus intéressante pour les abeilles.

Cette expérience menée sur trois ans est réalisable grâce à l'engagement et au soutien financier de la Fondation d'entreprise du Crédit Agricole Nord-Est, de la DREAL, de la Chambre d'agriculture de la Marne, de la région Champagne-Ardenne et de l'Europe (FEADER).

Téléchargez les photos de cette journée en cliquant sur le lien suivant :

<https://drive.google.com/folderview?id=oB7QgFzozOwVxZU1fU0ooMlhBTTA&usp=sharing>

Contacts :

Alexis Leherle

03.26.04.75.09

Julie Portejoie

06.24.99.04.49

contact@symbiose-biodiversite.com

***L'association Symbiose**

L'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » rassemble les acteurs de la région Champagne-Ardenne, pour la gestion de la biodiversité (Recherche, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs). Elle se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment, à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. Elle allie dans ces actions les espaces naturels, cultivés et urbanisés. Plus d'info sur www.symbiose-biodiversite.com

Avec le soutien financier de :



COURTISOLS
les 20 et 21 juin
PORTES OUVERTES
Un repas OFFERT à chaque visiteur
artel
COURTISOLS - Tél. 03 26 66 45 75
VALTRA **Promodis**

Journal habilité
par arrêté préfectoral
à publier
les annonces
judiciaires et légales

> Symbiose

Objectif pollinisation

■ L'essentiel de la semaine

- **Terres**
Les prix du foncier rural
en 2013 Page 4
- **Éco**
AS Entreprises : révolution
numérique Page 6
- **Aviculture**
Malvoisine se sent
pousser des ailes Page 7
- **Événement**
Paris s'est paré des
couleurs de la Nuit Verte
Pages 8, 9, 10
- **Syndical**
Les moutons sont
tenaces... Page 11
- **Statistiques**
Selon l'Insee, l'économie
régionale s'améliore Page 12
- **Porcs**
L'organisation du marché
allemand fait saliver
les Français Page 13
- **Rencontre**
Les concessionnaires
s'informent sur
la conjoncture agricole
et viticole Page 14
- **Méthanisation**
La méthanisation
sous toutes les coutures Page 15
- **Agriculture de précision**
Quatre types de correction Page 28
- **Épargne**
Assurance-vie : moins
intéressante ? Page 30
- **Magazine**
Les secrets des sacres
dévoilés à Reims Page 32

Pendant trois ans, des bandes de luzerne non fauchées seront laissées à disposition des abeilles. Cette expérimentation de l'association Symbiose a été lancée à Beine-Nauroy : elle réunit les agriculteurs, apiculteurs et coopérateurs de luzerne des environs. Une opération bénéfique pour toutes les parties, qui augmentera la présence des abeilles et améliorera le taux de pollinisation des cultures.

Lire page 5



Autour d'Hervé Lapié (3^e à d.), président de l'association Symbiose, les acteurs de ce projet en faveur des abeilles unissent leurs forces.



ÉDITO

Par Béatrice Moreau
secrétaire générale FDSEA 51

**BONNES PRATIQUES, OUI.
INTERDICTION, NON**

p. 3



**Assemblée Générale
de Symbiose
MERCREDI 18 JUIN 2014
à 14 heures
à la Coopérative
de Nogent-l'Abbesse**



**68 foire
CHÂLONS**



29 août au 8 septembre 2014

Equip'Agro

Le rendez-vous des professionnels !

Retrouvez la liste de nos conférences sur : foiredeschalons.com



AU FIL DE LA SEMAINE

BIODIVERSITÉ L'association Symbiose a rassemblé les acteurs d'une expérimentation innovante, lundi 2 juin à Beine-Nauroy. L'objectif est de favoriser la présence des abeilles aux champs grâce à des bandes de luzerne fleurie.

Agriculteurs, apiculteurs et coopérateurs de luzerne main dans la main

L'association «Symbiose, pour des paysages de biodiversité» lance une expérience inédite dans le département : ce lundi, elle a rassemblé les acteurs de ce projet entamé voilà trois ans en faveur des abeilles. L'objectif : maintenir sur une plus longue durée les bandes de luzerne fleuries, et permettre

ainsi augmenter le facteur de pollinisation, grâce à une meilleure disponibilité de la ressource alimentaire pour les abeilles.

Alors que la luzerne se récolte en 4 passages de début mai à fin octobre, les agriculteurs volontaires se sont engagés à laisser une bande de luzerne non-fauchée d'environ 7 m de large sur

une de leurs parcelles afin de la laisser fleurir. Cette pratique permet de disposer de façon constante d'environ 10 ha de luzerne en fleur à disposition des insectes pollinisateurs.

Ce projet d'expérimentation est prévu pour 3 ans. Des suivis et comptages vont être réalisés dans des ruchers sur la commune de Beine-Nauroy et également sur la commune voisine de Prosnès.

Un potentiel mellifère à évaluer

Le suivi en continu du poids des colonies permettra de suivre la dynamique de populations des colonies d'abeilles domestiques, et leur dynamique de récolte de nectar. La capacité du territoire à fournir suffisamment de ressources pour une production de miel, en fonction de la période de l'année sera également évaluée. La mesure de la production de miel et les dénombrements de pollinisateurs permettront l'évaluation du potentiel mellifère de l'environnement, de la part de la



Pascal Lequeux (2e à g.), président de la fondation d'entreprise du Crédit Agricole du Nord-Est, soutient le projet de Symbiose mené par Hervé Lapie (2e à d.), président de Symbiose et de la FDSEA 51.



Benoît Collard, secrétaire général de l'association «Symbiose, pour des paysages de biodiversité».

luzerne dans la production de miel, et de la diversité des insectes pollinisateurs.

Financé par le Feader, la Dreal, la Chambre d'agriculture de la Marne, la région Champagne-Ardenne, et la fondation d'entreprise du Crédit Agricole du Nord-Est, le projet fait appel aux forces vives des alentours, sur

un territoire d'environ 400 ha. 16 producteurs de luzerne de Beine-Nauroy et deux apiculteurs participent à l'expérimentation sur le terrain, accompagnés par le réseau Biodiversité pour les abeilles et par les coopératives de luzerne Luzéal et de Pui-sieux.

Guillaume Perrin

Article Marne Agricole du 6 juin 2014 sur « Agriculteurs, apiculteurs et coopérateurs de luzerne main dans la main »

BIODIVERSITÉ Pour son assemblée générale, l'association « *Symbiose pour des paysages de biodiversité* » a organisé une visite pour découvrir la biodiversité du paysage agricole et viticole de la Champagne crayeuse.

Une visite sur le terrain pour observer la biodiversité et ses services rendus

L'association « *Symbiose pour des paysages de biodiversité* » a tenu son assemblée générale le mercredi 18 juin à Nogent-l'Abbesse. Cet après-midi a permis à l'association de présenter ses réalisations et actions concrètes réalisées depuis un an : sensibilisation des acteurs ruraux (réunions, visites terrain), diffusion de connaissances (livrables, échanges entre structures intervenants sur la biodiversité...), réalisation d'outils de communication...

Pour cette association qui se veut très pragmatique, l'assemblée générale était une occasion de faire découvrir un parcours biodiversité sur le terrain aux invités.

Une parcelle découverte unique dans la région

C'est à Berru sur la parcelle biodiversité que les participants



Le Parcours découverte de la biodiversité de Berru est accessible à toute personne intéressée pour mettre en place des aménagements favorables à la biodiversité.



Jérémie Miroir présente au groupe l'intérêt de préserver la biodiversité sur les talus viticoles.

ont été sensibilisés, par Jérémie Miroir, scientifique, aux fonctions biodiversité des aménagements ainsi que sur l'intérêt de reconnaître précisément les adventices avant toute action.

La visite s'est poursuivie près d'une parcelle de vigne sur Nogent-l'Abbesse, où les participants ont pu observer que la flore diversifiée sur les talus permet le développement d'un

grand nombre d'espèces notamment d'auxiliaires de la vigne. Sur ce sujet des auxiliaires, Symbiose a présenté un projet d'expérimentation en partenariat avec les coopératives agricoles et viticoles, sur les services écosystémiques rendus par la biodiversité.

Alexis Leherle
Animateur Symbiose
03 26 04 75 09

L'ASSOCIATION SYMBIOSE

■ L'association « *Symbiose pour des paysages de biodiversité* » rassemble les acteurs de la région Champagne-Ardenne, pour la gestion de la biodiversité (Recherche, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs). Elle se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment, à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. Elle allie dans ces actions les espaces naturels, cultivés et urbanisés. L'ensemble des opérations de l'association est financé par l'Europe (Feader) et la Région Champagne-Ardenne.

Plus d'info sur www.symbiose-biodiversite.com

Interview d'un participant à la visite

Benoît Francart, vous êtes agriculteur à Saint-Rémy-sur-Bussy, vous avez participé l'assemblée générale de Symbiose. Qu'est-ce qui a retenu votre attention lors de la visite sur le terrain commentée par Jérémie Miroir ?

Cette visite m'a permis de voir que nous vivons et travaillons dans un milieu où se mêle une biodiversité très importante, très riche d'enseignements. Quand je fais mes observations dans mes parcelles, je vais pouvoir observer différemment cette diversité. Nos bordures de parcelles ne sont simplement des lieux de contraintes dus aux mauvaises herbes, c'est aussi des lieux d'échanges entre les cultures en place et les talus, chemins, fossés, bois.

Cette visite m'a permis également de voir la différence de faune et de flore qu'il peut y avoir entre un milieu de plaine agricole, synonyme de milieu perturbé par la rotation des cultures, et le milieu viticole, synonyme de monoculture où le milieu est moins perturbé, avec des talus et des fossés.

Cette biodiversité a la faculté de s'adapter en fonction du type de sol, de l'exposition et du milieu qui l'entourent.

Cette visite et ces explications vous ont-elles donné envie de réaliser des actions en faveur de la biodiversité sur votre exploitation ?

Je mets déjà en place quelques actions sur mon exploitation, j'ai

limité certains traitements suite aux alertes du Geda afin de préserver les auxiliaires contre les pucerons. Dans le parcours de fauchage plus haut, ce qui a permis à la flore de se diversifier et je vois réapparaître des perdrix qui viennent nicher dans mon parcour. Cette année, dans un champ de betteraves, c'est développé quelques petits ronds de matricaires et de coquelicots qui ne sont pas très concurrentiels ; j'ai pu observer la présence importante d'auxiliaires sur ces mêmes plantes.

Mes actions ne se portent pas uniquement sur des observations, mais aussi sur de la réflexion entre agriculteurs, techniciens, afin d'échanger sur nos pratiques, et ainsi de faire avancer la réflexion sur les actions à mener (individuelles ou, et collectives).

Notre conscience, nous porterait-elle uniquement au stade de prédateur comme maillon d'une économie mondialisée à outrance ? Non, notre richesse vaut mieux que cela. Dame Nature nous donne la possibilité de produire selon des conditions ; sachons maintenant l'écouter, la regarder, l'observer et la remercier je tiens à remercier le travail important et complexe de l'équipe symbiose et lui souhaite de prendre une place active dans les réflexions à entreprendre auprès des instances de la recherche et du développement. La force de Symbiose va de paire avec la diversité de ces acteurs qui la compose.

BIODIVERSITÉ Réaliser des aménagements favorables à la biodiversité peut révéler de nombreux avantages pour l'environnement et les pratiques agricoles de l'exploitant. Encore faut-il disposer des bonnes informations pour ce lancer. Symbiose propose des fiches simples et pédagogiques.

Des aménagements simples et peu contraignants, quoi et comment faire ?

L'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » a pour finalité d'accompagner les projets favorables à la biodiversité en Champagne-Ardenne et de sensibiliser les acteurs à la mise en place d'actions au profit de l'environnement.

Pour répondre à un intérêt grandissant entre agriculture et biodiversité, en 2014, Symbiose propose aux agriculteurs des fiches simples et pratiques sur la réalisation d'aménagements ou de pratiques favorables à la biodiversité.

Les supports de communication réalisés trouvent déjà écho auprès des exploitants. La plateforme pédagogique à Berny permettant de découvrir une dizaine d'aménagements est un site souvent cité en référence. Les plaquettes sur la gestion des bords de chemin sont demandées tous les jours un peu plus chaque année. La collaboration des partenaires techniques et scientifiques à ce projet garantit la qualité des informations (Fédération régionale des Chasseurs de Champagne-Ardenne, Coopérative Acolyance, Chambre départementale d'Agriculture, naturalistes). Ainsi, 11 fiches

pédagogiques sont aujourd'hui disponibles : haie, buisson, bande tampon, gestion de bords de chemin, bande de luzerne, jachères...

L'objectif est de faciliter la mise en place d'aménagement par les agriculteurs en répondant à leurs questions : quels intérêts pour l'environnement ? Quels avantages et inconvénients pour l'exploitation ? Où localiser l'aménagement ? Quel est l'entretien ?... Intéressé par la démarche d'aménagement et souhaitant être accompagné pour choisir ou réaliser la plantation, Symbiose met en contact l'exploitant avec le partenaire compétent.

Ces fiches sont disponibles sur demande auprès de l'association Symbiose ou sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com dans la rubrique « *Accompagnement - Fiches techniques* ». Pour avoir accès à ces fiches, il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site internet en tant que membre (en bas de la colonne de droite sur la page d'accueil).

Ce projet reçoit le soutien financier du Feader et de la région Champagne-Ardenne.

Alexis Leherle
Animateur Symbiose
03 26 04 75 09

LA HAIE, UN ÉLÉMENT STRUCTURANT DU PAYSAGE

■ La haie est une structure végétale linéaire associant des arbustes et des arbres. Cette bande boisée ou arbustive peut être naturelle ou plantée. Cette dernière est généralement composée de deux lignes de plantation et associée de part et d'autre à une banquette enherbée. Ce type d'aménagement constitue pour la faune sauvage une zone d'alimentation et un abri permettant la reproduction, le repos et le refuge tout en favorisant les déplacements.

Avantages :

- Effet brise-vent : limite la vitesse du vent et l'évapotranspiration sur 10 à 15 fois la hauteur de la haie (si elle est homogène et perméable à 50 %);
- Possibilité de valorisation : bois de chauffage, plaquettes pour chaudières...

Inconvénients :

- Gène possible pour le passage des outils agricoles ;
- Compétition pour l'eau, les fertilisants et la lumière.

Intérêts pour la biodiversité :

La haie a un grand intérêt pour la biodiversité, elle offre un perchoir, un abri, une zone de nidification et propose un apport alimentaires pour la faune en général, les auxiliaires de culture et le petit gibier en particulier

Plus de détails sur cet aménagement sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com rubrique Accompagnement/Fiches techniques (espace réservé aux agriculteurs).

Article Marne Agricole du 29 août 2014 sur « Des aménagements simples et peu contraignants : La Haie, un élément structurant du paysage »



La ressource alimentaire des abeilles,

1 le dialogue apiculteurs/agriculteurs et
la gestion des territoires

Vendredi 12 septembre 2014



www.symbiose-biodiversite.com

AU FIL DE LA SEMAINE

ABEILLES L'association « *Symbiose pour des paysages de biodiversité* » faisait une démonstration de son programme réconciliant l'agriculture et l'apiculture, vendredi 12 septembre à Beine-Nauroy. Une représentante du ministère de l'Agriculture était présente, appréciant l'initiative.

La luzerne, terrain de jeu favorable aux abeilles

Le tableau de l'apiculture française en 2014 est sombre. Ainsi, l'Union nationale de l'apiculture française annonce « *des récoltes en baisse de 50 à 80 %* » selon les régions. Alors que la production de miel dans certaines ruches champenoises frôle la centaine de kilos à ce jour.

Dans ce contexte national délicat, l'association « *Symbiose pour des paysages de biodiversité* » se félicite de la mise en place de son projet Apiluz. Dans la commune de Beine-Nauroy, 16 agriculteurs se sont engagés à laisser une bande de luzerne non-fauchée sur une de leurs parcelles, soit une portion de 10 ha environ, constamment à disposition des insectes pollinisateurs.

La Marne représente 80 % de la production française de luzerne, et le suivi de l'abeille domestique a permis de mettre en évidence un intérêt des bandes de luzerne non fauchées pour les colonies d'abeilles. Ces ressources de pollen ont également l'avantage de donner des caractéristiques singulières au miel qui en est issu. D'un point de vue agronomique, la culture de la luzerne permet de préserver



Philippe Lecompte, apiculteur professionnel et président du Réseau biodiversité pour les abeilles.

l'intégrité des nappes phréatiques et des eaux de surface. Et en fournissant naturellement de l'engrais azoté aux cultures qui la suivent, son implantation a des atouts qui vont bien au-delà de la seule filière déshydratation. Cette dernière peut aussi maintenir un tissu industriel dans la région, grâce à la force de la coopération agricole.

Apiluz rassemble les forces en présence

Pour Hervé Lapie, président de Symbiose et de la FDSEA

de la Marne, le projet api-agricole est intéressant car « *on ne travaille pas en club, mais avec Coop de France, les syndicats et la Chambre d'agriculture* ». Autre point relevé – et mentionné à Fasmale Du-noyer, représentante du ministère de l'Agriculture : cette initiative vient « *d'en bas* », et commence à faire son chemin jusqu'aux différences instances nationales... De l'aveu des personnes en charge du dossier Apiluz, un tel projet aurait été compliqué à mener si la situation était inversée,



Des bandes de luzerne non-fauchées et d'autres jachères fleuries sont laissées à la disposition des abeilles à Beine-Nauroy.

avec des directives provenant d'un échelon hexagonal.

Des moyens sont désormais mis en place pour suivre l'état des colonies (balances interrogeables à distance pour connaître le poids des ruches, suivi de la production en temps réel, etc.). Les données mesurées sur une période de 3 ans incluent notamment : les dynamiques de population des colonies, le potentiel mellifère de l'environnement et la part de luzerne dans la production, la qualité du miel par analyse palynologique, et

bien d'autres.

Pour le Réseau biodiversité pour les abeilles, « *sortir de la crise apicole, c'est possible. Sans être ni une généralité, ni une exception, ces résultats offrent un réel espoir pour une filière apicole aujourd'hui aux abois* ». En attendant les premiers retours chiffrés, d'autres projets sont prévus, par exemple du côté de Tillot-et-Bellay.

Guillaume Perrin

Article Marne Agricole du 19 septembre 2014 sur « La luzerne, terrain de jeu favorable aux abeilles »

COMPRENDRE

BIODIVERSITÉ Réaliser des aménagements favorables à la biodiversité peut révéler de nombreux avantages pour l'environnement et les pratiques agricoles de l'exploitant. Encore faut-il disposer des bonnes informations pour se lancer ! Symbiose propose des fiches pédagogiques simples pour réaliser ces aménagements.

Des aménagements simples et peu contraignants, quoi et comment faire ?

L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » a pour finalité d'accompagner les projets favorables à la biodiversité en Champagne Ardenne et de sensibiliser les acteurs à la mise en place d'actions au profit de l'environnement.

Pour répondre à un intérêt grandissant entre agriculture et biodiversité, Symbiose propose en 2014 aux agriculteurs des fiches simples et pratiques sur la réalisation d'aménagements ou de pratiques favorables à la biodiversité.

La collaboration des partenaires techniques et scientifiques à ce projet garantit la qualité des informations (Fédération régionale des chasseurs de Champagne-Ardenne, coopérative Acolyance, Chambre départementale d'agriculture, naturalistes). Ainsi, 11 fiches pédagogiques sont aujourd'hui disponibles : haie, buisson, bande tampon, gestion de bords de chemin, bande de luzerne, jachères...

L'objectif est de faciliter la mise en place d'aménagement par les agriculteurs en répondant à leurs questions : quels intérêts pour l'environnement ? Quels avantages et inconvénients pour l'exploitation ? Où localiser l'aménagement ? Quel est l'entretien ? etc.

Intéressé par la démarche d'aménagement et souhaitant être accompagné pour choisir ou réaliser la plantation, Symbiose met en contact l'exploitant avec le partenaire compétent.

Ces fiches sont disponibles sur demande auprès de l'association Symbiose ou sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com dans la rubrique « Accompagnement / Fiches techniques ». Pour avoir accès à ces fiches, il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site internet en tant que membre (en bas de la colonne de droite sur la page d'accueil).

Ce projet reçoit le soutien financier du Reader et de la région Champagne-Ardenne.

Alexis Leherle
Animateur Symbiose
03 26 04 75 09

LE BUISSON, UN AMÉNAGEMENT FACILEMENT IMPLANTABLE EN BORDURE DE PARCELLE

■ Le buisson (ou également appelé « bouchon ») est un plot constitué au minimum de six essences arbustives. Sa situation dans la parcelle est peu contraignante et peu être implantée facilement en bordure de parcelle. Implanter de manière disséminée sur le territoire, il constitue un réseau d'aménagements favorable à la faune. Cet aménagement a notamment été développé par la Fédération de chasse.

Avantages :

- moins contraignant qu'une haie pour le passage des outils mécaniques ;
- refuge, source de nourriture et lieu de reproduction pour plusieurs espèces d'auxiliaires de cultures, certains oiseaux dont la perdrix grise.

Intérêts pour la biodiversité :

- le buisson peut jouer un rôle stratégique au sein des espaces cultivés agricoles et viticoles. Ce type de micro-habitat est principalement recherché par des insectes et des oiseaux. Ainsi, le choix des arbustes (floraison, baies, feuillage semi-persistant, épineux...) conditionne en grande partie la qualité d'accueil des espèces.

Plus de détails sur cet aménagement sur le site Internet www.symbiose-biodiversite.com, rubrique Accompagnement / Fiches techniques (espace réservé aux agriculteurs).



Le buisson peut être implanté en bordure de parcelle, au sein d'une emprise de pylône électrique, dans des pointes de parcelles difficilement cultivables.

Article Marne Agricole du 3 octobre 2014 sur « Des aménagements simples et peu contraignants :
Le Buisson, un aménagement facilement implantable en bordure de parcelle

BIODIVERSITÉ La journée nationale Agrifaune a rassemblé les acteurs des mondes agricole et cynégétique pour un échange sur le développement de pratiques agricoles favorables à la biodiversité en milieu agricole.

Les aménagements pour la biodiversité au cœur de la journée nationale Agrifaune

Prés de 150 participants, responsables cynégétiques, exploitants agricoles, ingénieurs et techniciens de l'agriculture, de la chasse et de la biodiversité ont assisté à la quatrième Journée nationale Agrifaune le 21 octobre à l'Apca à Paris. Le thème retenu : « de la parcelle au paysan, quelles solutions techniques et agronomiques pour favoriser l'agri-faune et quels bénéfices économiques, environnementaux et sociaux ? » Les interventions du matin ont mis en évidence l'importance de l'échelle de l'exploitation et du territoire de vie de l'agri-faune, ainsi que la synergie existant entre les actions en faveur des auxiliaires, du bio contrôle et de la petite faune de plaine.

L'après-midi a d'abord été consacré aux conséquences socio-économiques des aménagements en faveur de la biodiversité. Des témoignages ont confirmé qu'un parcelaire bien organisé, en adéquation avec les productions et les outils utilisés et intégrant des infrastructures agro écologiques, reste efficace économiquement. L'aménagement foncier peut aussi être un outil très intéressant pour constituer un espace agricole performant, adapté aux exigences de l'agriculture moderne, et intégrant les ambitions de l'agro-écologie et des continuités écologiques. L'expérience présentée a convaincu l'assemblée et a été saluée par les représentants de FNE et de la FNSEA.



Intervention de Benoit Collard pour symbiose lors du colloque.

Les directeurs de recherche d'Arvalis, de l'Inra et de l'ONCFS, concluant la journée, ont souligné que les agriculteurs sont au centre du système pour s'engager vers la triple performance, économique, environnementale et sociale. Pour accompagner ces agriculteurs, les acteurs de la recherche et du développement devront s'attacher à travailler de manière interdisciplinaire et collective. Ils devront apporter à ces agriculteurs des références pratiques et opérationnelles, des réponses précises et chiffrées, notamment dans le domaine économique.

Fort de ces expériences réussies, de son réseau de 200 conseillers et techniciens et de ses 400 agriculteurs, le programme Agrifaune contribue à favoriser la prise en compte par les agriculteurs de la biodiversité et de la petite faune sauvage tout en assurant les performances économiques des exploitations agricoles. Dans les années à venir, les

partenaires Agrifaune s'attacheront à développer des actions de masse, pour toucher toujours plus d'agriculteurs.

Symbiose, agir avec tous les acteurs du territoire

Symbiose est intervenue lors de ce colloque pour présenter les aménagements en faveur de la biodiversité sur les territoires ruraux. Le secrétaire général de l'association, Benoit Collard, a pu témoigner pour présenter le projet Symbiose. L'association Symbiose, pour des paysages de biodiversité, rassemble les acteurs de la région Champagne-Ardenne pour la gestion de la biodiversité. Elle s'attache à faire émerger et à accompagner des initiatives en faveur de la biodiversité sur un territoire d'étude dans la région de Reims, dans le but de les déployer sur l'ensemble de la Champagne-Ardenne.

Sébastien Poirat - Symbiose (d'après le communiqué agrifaune).

INTERVIEW DE BENOIT COLLARD

■ **Benoît Collard, vous êtes agriculteur à Somme-Tourbe, président de Farre 51 et secrétaire général de l'association Symbiose. Vous avez participé à la journée nationale Agrifaune le 21 octobre 2014. Qu'avez retenu de cette journée d'échange autour de la faune en milieu agricole ?**

Ce que je peux retenir de ces différentes présentations, c'est que l'impact des aménagements est réel s'il se situe au niveau d'un territoire. De plus, les effets seront d'autant plus positifs que le maximum d'intervenants sur ce territoire deviennent des partenaires qui se mettent autour d'une table pour élaborer ensemble et de façon cohérente un projet commun avec leurs compétences propres. Enfin je constate qu'un projet d'aménagement territorial répondant aux performances économiques, environnementales, et sociales se décline sur 3 à 10 ans pour avoir un impact sur un nouvel équilibre de l'écosystème de ce territoire.

■ **Vous avez notamment témoigné au cours d'une discussion sur les conséquences socio-économiques des aménagements en faveur de la biodiversité. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Tout d'abord, je dirais que ces aménagements demandent un temps de travail pour la mise en place également plus tard pour l'entretien. Ensuite, concernant l'impact de ces aménagements sur la société, celui-ci est positif auprès de la population. Surtout si celle-ci est informée au cours de la réflexion et de l'implantation.

Du point de vue des résultats économiques de l'exploitation, je tiens à préciser qu'il faut penser sur le long terme. En effet, sur le court terme, l'implantation nécessite une dépense. Mais au bout de 5 à 7 ans, au moyen terme, l'équilibre est atteint : moins d'intrants sont utilisés et la pollinisation est améliorée. Enfin, sur le long terme, les recettes supplémentaires et la diminution des dépenses permettent un retour sur investissement. Cela permet une amélioration des résultats en terme économique et environnemental.

Enfin, je tiens à dire que la décision de mettre en place ces aménagements tient de la réflexion personnelle de chacun de nous vis-à-vis de l'agriculture durable que l'on veut transmettre. Elle tient aussi à la volonté de réconcilier économie, agronomie, biodiversité et société. Ces volontés individuelles mises en commun peuvent être épaulées par des associations comme « Symbiose, pour des paysages de biodiversité ». Symbiose est l'outil par excellence pour créer cette synergie entre partenaires et développer toute une pédagogie pour accompagner ce type de projets vers une évolution positive de la biodiversité. L'homme en est l'acteur principal, qui agit parfois de façon négative par manque de temps, d'observation ou par méconnaissances. Le colloque Agrifaune est un exemple d'échanges d'expériences qui méritent d'être approfondies, car une journée permet seulement de balayer celles-ci de façon superficielles.

Propos recueillis par S.P.

Article Marne Agricole du 28 octobre 2014 sur « Les aménagements pour la biodiversité au cœur de la journée nationale Agrifaune »

COMPRENDRE

BIODIVERSITÉ Réaliser des aménagements favorables à la biodiversité peut révéler de nombreux avantages pour l'environnement et les pratiques agricoles de l'exploitant. Encore faut-il disposer des bonnes informations pour se lancer ! Symbiose propose des fiches simples et pédagogiques pour réaliser ces aménagements

Des aménagements simples et peu contraignants, quoi et comment faire ?

L'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » a pour finalité d'accompagner les projets favorables à la biodiversité en Champagne Ardenne et de sensibiliser les acteurs à la mise en place d'actions au profit de l'environnement.

Pour répondre à un intérêt grandissant entre agriculture et biodiversité, en 2014, Symbiose propose aux agriculteurs des fiches simples et pratiques sur la réalisation d'aménagements ou de pratiques favorables à la biodiversité.

La collaboration des partenaires techniques et scientifiques à ce projet garantit la qualité des informations (Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne-Ardenne, Coopération Acolyance, Chambre Départementale d'Agriculture, naturalistes). Ainsi, 11 fiches pédagogiques sont aujourd'hui disponibles : haie, buisson, bande tampon, gestion de bords de chemin, bande de luzerne, jachères...

L'objectif est de faciliter la mise en place d'aménagement par les agriculteurs en répondant à leurs questions : Quels intérêts pour l'environnement ? Quels avantages et inconvénients pour l'exploitation ? Où localiser l'aménagement ? Quel est l'entretien ?...

Intéressé par la démarche d'aménagement et souhaitant être accompagné pour choisir ou réaliser la plantation, Symbiose met en contact l'exploitant avec le partenaire compétent.

Ces fiches sont disponibles sur demande auprès de l'association Symbiose ou sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com dans la rubrique « *Accompagnement - Fiches techniques* ». Pour avoir accès à ces fiches, il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site Internet en tant que membre (en bas de la colonne de droite sur la page d'accueil).

Ce projet reçoit le soutien financier du FEADER et de la région Champagne-Ardenne.

Alexis Leherle
Animateur Symbiose
03 26 04 75 09

LA BANDE TAMPON FAVORISE LES AUXILIAIRES DE CULTURE

■ Une bande tampon est une bande de couvert permanent (herbacé, arbustif ou arboré) spontané ou semé de 5 à 10 mètres de large, communément appelée « *bande enherbée* ».

Initialement implanté pour limiter les risques de pollutions diffuses des eaux, cet aménagement peut aussi accueillir des espèces sauvages. Elle permet le développement d'auxiliaires de culture.

Avantages :

- limite le ruissellement des eaux de surface : protection contre l'érosion des sols et réduction des pollutions diffuses ;
- abri et zone d'alimentation pour des insectes, dont des pollinisateurs et auxiliaires ;
- zone de nidification pour les perdrix.

Inconvénients

- nécessité d'entretien par fauche précoce ou tardive ;
- Peut être un refuge pour des ravageurs de cultures.

Intérêts pour la biodiversité :

- la bande tampon peut avoir différents intérêts pour la biodiversité selon le type de couvert et la localisation. Le long des bois, elle constitue une zone de gagnage pour le petit gibier. Un couvert de graminées pures permet l'hivernage de certains arthropodes et limite le développement des espèces végétales indésirables comme le chardon des champs.

Plus de détails sur cet aménagement sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com rubrique Accompagnement / Fiches techniques (espace réservé aux agriculteurs).



Une bande tampon doit être obligatoirement implantée en bordure de cours d'eau, mais peut être aussi implantée en rupture de pente ou le long de bois.

Article Marne Agricole du 7 novembre 2014 sur « Des aménagements simples et peu contraignants : La Bande Tampon favorise les auxiliaires de culture »



Reims, le 25 novembre 2014

Agir ensemble au profit de la biodiversité

Agriculteurs, chasseurs, viticulteurs, citoyens, apiculteurs, curieux ou passionnés par le sujet de la nature, de l'environnement, l'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* »* organise trois réunions d'échange sur les actions à mettre en place sur le territoire :

- Le **mardi 2 décembre** de 17h30 à 19h30, à la salle communale de **Saint-Hilaire-le-Petit** (pour les communes de St-Hilaire-le-Petit, Betheniville, St-Martin-l'Heureux), avec la participation de la LPO et de la fédération des chasseurs,
- Le **lundi 8 décembre** de 17h30 à 19h30, au foyer rural de **Val-de-Vesle** (pour les communes de Val-de-Vesle, Beaumont/Vesle, Prosnes), avec la participation de la fédération des chasseurs et de la fédération des apiculteurs,
- Le **mercredi 10 décembre**, de 17h30 à 19h30, à la salle des mariages de la mairie de **Sept-Saulx** (pour les communes de Sept-Saulx, Les-Petites-Loges, Mourmelon-le-Petit), avec la participation de la LPO et du Réseau Biodiversité pour les Abeilles.

Les partenaires de Symbiose présenteront des exemples concrets d'aménagements et d'actions simples et efficaces favorables à la biodiversité et accessible à tous.

Pour plus d'information, www.symbiose-biodiversite.com.

Contacts :

Alexis Leherle

03.26.04.75.09

Julie Portejoie

06.24.99.04.49

contact@symbiose-biodiversite.com

*L'association Symbiose

L'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » rassemble les acteurs de la région Champagne-Ardenne, pour la gestion de la biodiversité (Recherche, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs). Elle se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment, à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. Elle allie dans ces actions les espaces naturels, cultivés et urbanisés.

Avec le soutien financier de :



Communiqué de presse du 25 novembre 2014 sur « Agir ensemble au profit de la biodiversité »

COMPRENDRE

BIODIVERSITÉ Réaliser des aménagements favorables à la biodiversité peut révéler de nombreux avantages pour l'environnement et les pratiques agricoles de l'exploitant. Encore faut-il disposer des bonnes informations pour se lancer ! Symbiose propose des fiches simples et pédagogiques pour réaliser ces aménagements

Des aménagements simples et peu contraignants : quoi et comment faire ?

L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » a pour finalité d'accompagner les projets favorables à la biodiversité en Champagne Ardenne et de sensibiliser les acteurs à la mise en place d'actions au profit de l'environnement.

Pour répondre à un intérêt grandissant entre agriculture et biodiversité, en 2014, Symbiose propose aux agriculteurs des fiches simples et pratiques sur la réalisation d'aménagements ou de pratiques favorables à la biodiversité.

La collaboration des partenaires techniques et scientifiques à ce projet garantit la

qualité des informations (Fédération régionale des chasseurs de Champagne-Ardenne, Coopérative Acolyance, Chambre départementale d'agriculture, naturalistes). Ainsi, 11 fiches pédagogiques sont aujourd'hui disponibles : haie, buisson, bande tampon, gestion de bords de chemin, bande de luzerne, jachères...

L'objectif est de faciliter la mise en place d'aménagement par les agriculteurs en répondant à leurs questions : Quels intérêts pour l'environnement ? Quels avantages et inconvénients pour l'exploitation ? Où localiser l'aménagement ? Quel est l'entretien ?... Intéressé par la démarche d'aménagement et souhaitant être

accompagné pour choisir ou réaliser la plantation, Symbiose met en contact l'exploitant avec le partenaire compétent.

Ces fiches sont disponibles sur demande auprès de l'association Symbiose ou sur le site internet www.symbiose-biodiversite.com dans la rubrique « Accompagnement - Fiches techniques ». Pour avoir accès à ces fiches, il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site Internet en tant que membre (en bas de la colonne de droite sur la page d'accueil).

Ce projet reçoit le soutien financier du Feader et de la région Champagne-Ardenne.

Sébastien Poirer, Symbiose
03 26 04 75 09

LA BTB : LES AVANTAGES DE LA BANDE TAMPON ET DU BUISSON

■ Une bande tampon bouchon est une bande enherbée de 6 à 8 mètres de large et d'au moins 200 mètres de long, contenant au minimum un buisson tous les 100 mètres.

Cet aménagement a été élaboré et mis en place par les acteurs du monde de la chasse de la Champagne-Ardenne et de la Marne (FRC CA et FDC 51). La bande Tampon bouchon est particulièrement adaptée aux besoins de la faune vivant dans les grandes cultures. C'est donc un aménagement parfaitement justifié dans le contexte de la Champagne Crayeuse.

Avantages :

- avantages des buissons cumulés à ceux de la bande tampon ;
- moins onéreux qu'une haie ;
- adapté au paysage de la Champagne crayeuse.

Inconvénient :

- grande emprise au sol.

Intérêts pour la biodiversité :

- la Bande Tampon Bouchon cumule les avantages de la bande enherbée et du buisson aussi pour la biodiversité. Cet aménagement sert donc de zone de gagnage pour le petit gibier et les oiseaux. Il protège également les insectes dont les auxiliaires et les pollinisateurs.

Plus de détails sur cet aménagement sur le site Internet www.symbiose-biodiversite.com rubrique Accompagnement / Fiches techniques (espace réservé aux agriculteurs).



La Bande Tampon Bouchon peut couper les grandes parcelles, mais sa longueur peut également s'adapter au contexte de la parcelle.

Article Marne Agricole du 5 décembre 2014 sur « Des aménagements simples et peu contraignants : La BTB, les avantages de la bande tampon et du buisson »

AU FIL DE LA SEMAINE

BIODIVERSITÉ L'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » a organisé trois réunions de terrain dans le secteur de Reims. Les apiculteurs, la LPO et les chasseurs ont pu présenter des actions en faveur de la biodiversité concrètes et accessibles à tous.

Agir ensemble au profit de la biodiversité sur nos territoires

L'association « *Symbiose, pour des paysages de biodiversité* » a organisé ces réunions à St-Hilaire-le-Petit, Val-de-Vesle et Sept-Saulx. Agriculteurs, chasseurs, viticulteurs, citoyens, apiculteurs, curieux ou passionnés par le sujet de la nature et de l'environnement ont été conviés pour en apprendre plus sur un sujet qui concerne tout-un-chacun : la biodiversité. Ces moments d'échanges ont été l'occasion pour Symbiose et ses partenaires de débattre avec le public sur la biodiversité et les différents aménagements et pratiques qui la favorisent.

La Ligue de protection des oiseaux a présenté un projet d'aide à l'installation de nichoirs à chouette effraie et à faucon crécerelle dans la région. Fournir des nichoirs à ces rapaces peut être très bénéfique pour l'agriculture. En effet, ces oiseaux consomment énormément de campagnols et autres rongeurs (jusqu'à 4300 par an pour un couple et ses petits). Cela per-



Les intervenants de la réunion de Saint-Hilaire-le-Petit : de gauche à droite, Christophe Urbaniak de la FRCCA, Benoît Collard secrétaire générale de Symbiose, et Julien Soufflot de la LPO.

met une lutte intégrée contre ces ravageurs fortement présents cette année.

Le Réseau biodiversité pour les abeilles, représentant des apiculteurs, a montré le rôle crucial de l'agriculture pour les apiculteurs. En effet, une des principales causes du déclin des abeilles est le manque de nourriture. Ainsi, les différentes cultures constituent une source de nourriture

pour les abeilles. Mais pour que celles-ci disposent d'assez de nourritures, des aménagements sur les parcelles agricoles sont nécessaires. Parmi ces aménagements, on peut citer les jachères apicoles qui contiennent des plantes produisant du pollen de qualité.

La Fédération régionale des chasseurs est intervenue pour discuter des compatibilités entre

la protection de l'environnement et le monde de la chasse. Cela passe par l'installation d'aménagements offrant une protection à la faune sauvage. C'est le cas de la bande tampon bouchon, un aménagement conçu et installé par les chasseurs.

Un public intéressé par la biodiversité et les actions possible en sa faveur

Après ces présentations, le public a été invité à poser des questions ou parler d'actions qu'ils ont eux-mêmes mises en place.

Les élus des différentes communes ont montré un véritable intérêt pour la biodiversité.

Les membres du conseil municipal de Val-de-Vesle ont fait part de leur envie de créer un espace biodiversité au sein de leur commune. Symbiose a proposé d'accompagner la commune dans la création de cet espace destiné aux enfants du village.

C'est également le cas de la commune de Sept-Saulx, dont le maire a proposé d'installer des nichoirs à chouette effraie dans

les bâtiments publics du village avec l'aide de la LPO. Il a aussi proposé d'informer les habitants du village des possibilités d'installations de nichoirs par la LPO. Les agriculteurs et chasseurs présents ont discuté des différents aménagements présentés. Les bénéfices de la bande tampon bouchon ont été abordés. Cet aménagement se montre particulièrement efficace pour la protection du petit gibier, à condition que les plots de buissons soient assez grands.

Enfin, Benoît Collard a demandé au public leur ressenti par rapport à l'association Symbiose. Les personnes présentes ont apprécié le fonctionnement d'une telle association. Le rassemblement de tous les acteurs du territoire (agriculteurs, chasseurs, apiculteurs et naturalistes) dans un but commun, celui de la biodiversité, constitue pour eux une initiative à encourager.

Sébastien Poiret
Symbiose

Article Marne Agricole du 19 décembre sur « Agir ensemble au profit de la biodiversité sur nos territoires »

Annexe : Newsletter, un outil de mise en réseau

Contenu des Newsletters publiées en 2014, l'ensemble des Newsletters est disponible sur le site www.symbiose-biodiversite.com

N°6 - Mai 2014

Edito :	La FRACA un partenaire dans Symbiose , par Michel Yger, président de la FRACA
L'actualité de l'association :	• Sucre et solidarité pour les abeilles du Nord Est • Les agriculteurs de Beine-Nauroy s'engagent pour nourrir les abeilles • Une première année de suivi des indicateurs de biodiversité • Fiches Aménagements - Les premières fiches sont disponibles sur le site Internet
La biodiversité en Champagne-Ardenne :	Les coucous printaniers, des squatteurs insolites (Partie n°1)
L'agenda	

N°7 - Août 2014

Edito :	Gestion de l'interculture : c'est maintenant ou jamais ! , par Jacky Desbrosse, Président de la FRCCA
L'actualité de l'association :	• Fiches Aménagements et Pratiques - disponible sur Internet • Agriculture et apiculture : un bénéfice partagé par une diversité d'acteurs • APILUZ - un projet écouté par le Ministère de l'Agriculture • Une visite sur le terrain pour observer la biodiversité et ses services rendus • RTE et Symbiose favorise des aménagements au pied des pylônes • Symbiose présent à la Conférence-Débat sur "agriculture et territoire Chalonais"
La biodiversité en Champagne-Ardenne :	Les coucous printaniers, des squatteurs insolites (Partie n°2)
L'agenda	

N°8 - Décembre 2014

Edito :

Cohérence et Efficacité, par *Hervé Lapie, Président de Symbiose*

L'actualité de l'association :

- Vidéo : « Agissons Ensemble sur nos territoires au profit de la Biodiversité »
- Formations : Reconnaître les pollinisateurs et favoriser les auxiliaires
- Sortie des BP REA sur la plateforme de Berru
- Les aménagements pour la biodiversité au cœur de la journée nationale agrifaune
- Sensibilisation : Symbiose organise des réunions communales
- Symbiose reconnue d'intérêt général

La biodiversité en Champagne-Ardenne :

Porter un autre regard sur la biodiversité typique du bâti rural (Partie n°1)

L'agenda